

LA SEMAINE AFRICAINE



www.lasemaineafricaine.info

N° 4154 du Jeudi 1^{er} Décembre 2022 - 70^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06 801.42.03 - 06 945.49.69 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

NOTRE JOURNAL A 70 ANS

JOURNEE DE LA REPUBLIQUE

Le Président se félicite du chemin parcouru

(P.3)

TOURNONS LA PAGE

De l'urgence de ré former fondamentalement la gouvernance électorale

(P.9)

GASTRONOMIE

Semaine de la cuisine italienne dans le monde

(P.14)

FORMATION

Pour une contribution des forêts au développement



Les participants à l'ouverture des travaux (P.8)

SANTE

L'Œuvre médicale Sœur Martin a commémoré ses 60 ans d'existence



Le célébrant, le concélébrant, les Petites sœurs Dominicaines et les membres du Personnel de l'Œuvre à l'honneur

(P.10)

CANAL+

kongosja Lounge
A PARTIR DU 11 DECEMBRE sur CANAL+

LE DECODEUR HD 1000 FCFA TTC
5000th DES EVASION

30 ANS LA FETE CONTINUE !

Maître Léole Marcelle KOMBO, Notaire à Pointe-Noire

73, Avenue Barthélémy Boganda, en diagonale de la Clinique Les Oliviers
1er étage d'un immeuble R+2, Centre-ville, B.P.: 1718, Pointe-Noire, République du Congo

ANNONCE LEGALE SOCIETE ST MAADIN

Société à Responsabilité Limitée au capital de F. CFA: 1 000 000

Siège social: Quartier Aéroport, Arrêt FLM, Résidence Arcadia, Pointe-Noire, République du Congo
RCCM: CG-PNR-01-2022-B12-00211

CESSION DE PARTS SOCIALES

Suivant acte reçu par Maître Léole Marcelle KOMBO, Notaire, en date du 07 Novembre 2022, enregistré à Pointe-Noire, aux domaines et timbres à la même date, sous le folio 213/2 N°1157, les associés ont décidé ce qui suit:

Cession de parts sociales: L'assemblée générale approuve et confirme les cessions de parts sociales effectuées entre: - Monsieur Albert Jean Marc MERCATI et Monsieur Xavier Ahmad C. ALSAID, dans laquelle, Monsieur Albert Jean Marc MERCATI cède la totalité de ses parts à Monsieur Xavier Ahmad C. ALSAID, soit cent (100) parts sociales de mille (1000); - Mon-

sieur Xavier Ahmad C. ALSAID et Monsieur Mozahem ALBELAL, dans laquelle, Monsieur Xavier Ahmad C. ALSAID cède cinquante (50) parts à Monsieur Mozahem ALBELAL.

Dépôt légal: Greffe du Tribunal de Commerce sous le dépôt N°CG-PNR-01-2022-D-01101 du 09 Novembre 2022 et mention modificative a été portée à la même date sous le N°CG-PNR-01-2022-M-01310.

Pour insertion légale,
Maître Léole Marcelle KOMBO.

Maître Léole Marcelle KOMBO, Notaire à Pointe-Noire

73, Avenue Barthélémy Boganda, en diagonale de la Clinique Les Oliviers
1er étage d'un immeuble R+2, Centre-ville, B.P.: 1718, Pointe-Noire, République du Congo.

ANNONCE LEGALE

INTERIM 2000

Société à Responsabilité Limitée au capital de F. CFA: 2 200 000

Siège social: Avenue Kigambo, en face du restaurant Silmande, Immeuble ex-ATC, Arrondissement
1 E.P. Lumuba, B.P.: 8073

Pointe-Noire, République du Congo.
RCCM: CG-PNR-01-1999-B12-00231

CESSION DE PARTS SOCIALES - NOMINATION DU GERANT

Suivant actes reçus par Maître Léole Marcelle KOMBO, Notaire, en date du 14 Novembre 2022, enregistrés à Pointe-Noire, aux domaines et timbres le 15 Novembre 2022, sous le folio 219/2 N°1217, les associés ont décidé ce qui suit: Cession de parts sociales: L'assemblée générale approuve et confirme la cession de parts sociales effectuées, en du 14 Novembre 2022, entre les associés.

Nomination du gérant: L'assemblée générale

nomme, en qualité de gérant, pour une durée de quatre (04) années: Monsieur François NDOUNA. **Dépôt légal:** Greffe du Tribunal de Commerce sous le dépôt N°CG-PNR-01-2022-D-01125 du 16 Novembre 2022 et mention modificative a été portée à la même date sous le N°CG-PNR-01-2022-M-01343.

Pour insertion légale,
Maître Léole Marcelle KOMBO.

ETUDE DE MAITRE ARETA PASCALE STELLA URSULA MOUELLET

Maître Areta Pascale Stella Ursula MOUELLET, Notaire

Tél.: 05 520.40.97/06.969.10.49; etudenotairemouellet@gmail.com

INSERTION LEGALE

Suivant acte de dépôt des statuts sous seing privé reçu par Maître Areta Pascale Stella Ursula MOUELLET, Notaire en la résidence de Pointe-Noire, en date du 04 novembre 2022, enregistré au domaine des timbres sous le numéro F°205/04 n°397 le 08 novembre 2022;

Il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes:

Forme juridique: société à responsabilité limitée unipersonnelle;

Dénomination: SEANERGY REEDEREI;

Capital social: 1.000.000 F. CFA, divisé en 100 parts sociales de 10.000 francs CFA;

Siège social: Quartier Mayinga, arrondissement N°06 Ngoyo, Pointe-Noire.

Objet social:

- Conseil et représentation maritime;
- Consignation de navire;
- Accueil et voyage des marins;
- Transit aérien et maritime;
- Messagerie express;
- Avitaillement maritime;
- Agent maritime;

- Transport et logistique;
- Commerce général import-export;
- Mise à disposition du personnel navigant.

Durée: quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de l'immatriculation au Registre du commerce et du crédit mobilier;

Immatriculation: la société est immatriculée au Registre du commerce et du crédit mobilier, sous le numéro RCCM CG-PNR-01-2022-B13-00223 du 10 novembre 2022;

Gérance: la société est gérée et administrée par Monsieur LOULENDO Joseph;

NUI: M22000000225868Q du 16 novembre 2022.

Pour insertion,

**Areta Pascale Stella Ursula
MOUELLET
Notaire**

Etude sise Avenue Moe TELLI, immeuble JADE, en face de Sueco, 1er étage, porte à gauche, B.P.: 1520, République du Congo.

Etude de Maître Chantal Josiane LOCKO-MAFINA

Notaire, 46, Avenue William GUYNET Immeuble Galerie Marchande de l'ARC
1er étage, Centre-ville- Brazzaville

E-Mail: lockochantal68@gmail.com/BP: 1542rrél.: 05 556 0619/06 666 26 82
BRAZZA VILLE- REPUBLIQUE OU CONGO

AVIS DE CESSION DES PARTS SOCIALES «PHARMACIE VAN DER VEECKEN»

Société A Responsabilité Limitée (SARL)

Au capital de DIX MILLIONS (10 000 000) de Francs CFA

Siège social : 16, rue Banziris, Arrondissement 3 Poto-Poto, Brazzaville
(République du Congo)

Aux termes d'un acte authentique en date à Brazzaville du premier août deux mil vingt-deux (01/08/2022), reçu par Maître Chantal Josiane LOCKO-MAFINA, Notaire, portant procès-verbal de décision collective extraordinaire de la Société A Responsabilité Limitée dénommée «PHARMACIE VAN DER VEECKEN», enregistré aux recettes des Impôts de l'EDT Plaine le vingt-neuf septembre deux mil vingt-deux (29/09/2022), sous folio 178/13, n°4130, il a été constaté une cession des parts sociales entre:

• **Cédante:** Madame OKOKO

née MAKAYA BATCHI Bertille
Géraldine Lislotte.

• **Cessionnaire:** Mademoiselle OKOKO Ségolène Keren Martie.

Mention modificative a été portée en conséquence au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, sous le n°CG-BZV-01-2022-M-05828 du quatre novembre deux mil vingt-deux (04/11/2022).

Pour Avis

**Maître Chantal Josiane
LOCKO-MAFINA**

Office de Maître Pascale Rosette MPOUO, NOTAIRE

Immeuble Billal II, 2ème étage, Appartement Q-031/S

En face de l'Ambassade de la Russie, Centre-Ville

Tel: 06-505-63-05; 05-529-61-33

Email: pascalempouo@gmail.com

BRAZZAVILLE
REPUBLIQUE DU CONGO

BACKBONE

Société A Responsabilité Limitée, «société en liquidation»

Capital : DEUX MILLION (2.000.000) Francs CFA

Siège : Rez-de-chaussée, Résidence Les Flamboyants, Immeuble Limba

Arrondissement 3 Poto-Poto- Brazzaville

RCCM: CG-BZ-01-2020-B12-00173

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPEE ET NOMINATION D'UN LIQUIDATEUR

Par Acte authentique, en date à Brazzaville reçus par Maître Pascale Rosette MPOUO, dûment enregistrés à Brazzaville, aux Domaines et Timbres de La Plaine, en date du 17 Novembre 2022, sous Folio 211/1 n°4894, le Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de «BACKBONE» SARL, dont le siège social est situé à Brazzaville, Résidence Les Flamboyants, Immeuble Limba B, Rez-de-chaussée, Poto-Poto.

Aux termes dudit procès-verbal, l'Assemblée a, au titre des résolutions :

- Décidé la dissolution anticipée de la BACKBONE SARL au 17 Novembre 2021 et sa liquidation amiable. Durant cette période, la dénomination sociale sera suivie de la mention «société en liquidation».

Le siège social de la liquidation est fixé à Brazzaville Case J303 OCH Mougali;

- Nommé en qualité de liquidateur et pour une durée de six (6) mois, Madame

BARRY Kadidjatou, de nationalité ivoirienne, demeurant à Brazzaville;

- Donné au liquidateur les pouvoirs les plus étendus pour mener à bien sa mission, c'est-à-dire réaliser l'actif, payer le passif et répartir le solde entre les associés;

- Donné tous pouvoirs à Madame BARRY Kadidjatou, porteur d'un original ou d'une copie certifiée du présent procès-verbal pour effectuer les formalités d'annonce afférentes aux décisions ci-dessus adoptées.

Ledit procès-verbal a été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville et modification consécutive a été faite le 22 Novembre 2022.

Pour avis

**Maître Pascale Rosette MPOUO,
Notaire**

JOURNEE DE LA REPUBLIQUE

Le Président se félicite du chemin parcouru

La République du Congo a célébré ses 64 ans d'âge depuis sa proclamation le 28 novembre 1958, à Pointe-Noire. Pour l'occasion, le Président Denis Sassou-Nguesso a adressé devant le Parlement réuni en congrès, le traditionnel message sur l'état de la nation. En présence du président du Sénat, les membres du Gouvernement, les parlementaires, les ambassadeurs et chefs de missions diplomatiques, le haut commandement militaire, les corps constitués nationaux, etc.

Le Chef de l'Etat a rendu hommage aux illustres pionniers bâtisseurs d'un Etat moderne ainsi qu'à la génération de ceux qui ont porté à leur côté ou assumé, par la suite, le destin de la République et de la Nation.

Il a indiqué que la célébration de la Journée de la République se déroulera désormais sur fond de message sur l'état de la Nation devant le Parlement réuni en congrès.

Pour lui, à la proclamation de la République du Congo le 28 novembre 1958, l'Etat n'était qu'un «amas de services administratifs embryonnaires».

Le chef de l'Etat a donné quelques exemples tirés au hasard «de la corbeille de l'histoire», pour édifier les générations actuelles sur le parcours du pays, des temps anciens à ce jour. «Ce sous-équipement hérité à l'avènement de la République a été incontestablement vaincu, ce qui suscite fierté légitime aujourd'hui et optimisme pour l'avenir, en dépit des défis multiformes auxquels nous devons faire face dans le cadre de notre marche vers le développement», a-t-il déclaré.

Pour améliorer le climat des affaires et permettre aux partenaires privés de sécuriser et rentabiliser leurs investissements dans le pays, le Président de République a indiqué qu'un projet de texte sur le partenariat public - privé est en circulation. Conscient du fait que la mobilisation de l'investissement privé participe d'un ensemble de préalables liés à l'attractivité du climat des affaires ainsi qu'à la crédibilité et l'image de marque du pays, le Chef de l'Etat a appelé les cadres au ressaisissement pour «s'abstenir de toute attitude rétrograde, de nature à décourager les investisseurs, en subordonnant l'accomplissement d'un acte ou d'un service administratif au paiement d'une commission».

Il a exhorté la justice à un réel réajustement des comportements, des attitudes et des pratiques des personnels en charge de dire le droit au nom du Peuple congolais.

Pour le Président, l'intensification de la lutte contre la corruption, la fraude et la concussion, à travers la consolidation de la bonne gouvernance au sein de l'appareil étatique en général et judiciaire en particulier, reste l'un des leviers majeurs de l'action du Gouvernement pour rassurer les partenaires. «La tenue de la prochaine session du Conseil supérieur de la magistrature offrira l'occasion de mettre un coup d'arrêt à ces pratiques qui

risquent de ruiner des pans entiers de l'économie nationale.

Il reviendra au Gouvernement de poursuivre cette œuvre de redressement des mentalités par des conseils de discipline et des sanctions exemplaires à l'endroit des fonctionnaires indisciplinés», a-t-il précisé.

Il a parlé de l'accélération de la mise en place de la Caisse d'assurance maladie universelle, pour répondre aux attentes légitimes des populations en matière d'offre et de qualité de soins ainsi que de prise en charge des services assurés. De même que du lancement attendu du régime d'assurance maladie universelle qui devra constituer l'épine dorsale de l'agenda 2023 de la sécurité sociale dans le pays.

Le Chef de l'Etat a indiqué qu'au titre de la campagne de recrutement 2020 et 2021, 8.415 jeunes ont été recrutés à la Fonction



Le Chef de l'Etat posant avec les parlementaires

publique. «Ces derniers seront rejoints, au titre de l'année 2022, par 3.940 autres jeunes et l'effort de l'Etat sera maintenu, voire renforcé, durant la période 2022-2026», a-t-il poursuivi.

Malgré les turbulences de l'économie mondiale, le Chef de l'Etat a fait savoir que les efforts déployés par le Gouvernement pour garantir le paiement régulier des salaires et des pensions de retraite devraient être maintenus, voire redoublés, en intégrant, désormais, les bourses des étudiants actifs pendant que se poursuit la réflexion en cours sur les arriérés de bourses des étudiants et de pensions de retraite. En outre, il a exhorté le Gouvernement à œuvrer pour des réponses judiciaires à la demande sociale et aux besoins vitaux des populations; à poursuivre les efforts de modernisation des systèmes éducatif et sanitaire; à intensifier, au travers des filets sociaux, le soutien nécessaire aux compatriotes les plus démunis et à engager des solutions appropriées pour éradiquer la délinquance juvénile, l'insécurité péri-urbaine



Denis Sassou-Nguesso



Léon Alfred Opimbat

et les violences liées au genre qui prennent des proportions inquiétantes.

Il a enjoint le Gouvernement à rendre opérationnels les sites de rééducation, de réinsertion et de formation aux métiers et au civisme et à relancer le programme DDR pour une prise en

rigueur le contrôle de l'action menée par l'exécutif. «Les instruments y afférents étant à leur portée», a-t-il précisé.

Parlant de la décentralisation, il fait savoir que le Gouvernement devra faire preuve de diligence en vue de la mise en œuvre effective de celle-ci, en garantissant sans délai la rétrocession des centimes additionnels et autres recettes dévolues aux collectivités locales et en mettant à disposition les ressources prévues, concomitamment au transfert des compétences. «L'attention du Gouvernement est également appelée sur le fonctionnement des Conseils consultatifs nationaux dont les mandats, pour certains, sont arrivés à terme. Il s'agira de les restructurer dans la responsabilité et l'exigence stricte de leur efficacité».

Sur le conflit russo-ukrainien, le chef de l'Etat a réaffirmé la neutralité du Congo et l'impérieuse nécessité d'un dialogue continu.

Cy Armel YABBAT-NGO

REFORME DE L'ETAT

Rendre les services de l'Etat plus accessibles aux populations

Le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de la Réforme de l'Etat, Luc-Joseph Okio, a conféré jeudi 24 novembre dernier avec le représentant résident du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) en République du Congo, Opla Mensah Kumah. Leur entretien a porté, entre autres, sur l'étude des possibilités susceptibles de rendre les services de l'Etat plus accessibles aux populations.

Le diplomate onusien a estimé que parmi les mandats de son institution, il y a la question de la gouvernance qui intègre la réforme de l'Etat. Il justifie les raisons de collaborer avec le ministre-délégué par le fait que le PNUD privilégie la réforme de



Pendant l'audience

l'Etat, parce que c'est un pilier important de la gouvernance qui intéresse l'institution. «L'administration publique en

Editorial

La corbeille de l'histoire

Le Président de la République s'est livré, comme d'habitude à cette période de l'année, à l'exercice du bilan de l'activité gouvernementale et institutionnelle. Comme toujours, la revue de nos avancées et de nos retards est lisse, ripolinée, taillée au cordeau et sans faute. Elle donne à voir un tableau du Congo qui n'est fait que de progrès.

Comment en douter, d'ailleurs, si le point de départ choisi pour la comparaison est novembre 1958 ! C'est-à-dire quand la colonie qui deviendra deux ans plus tard un Etat, une Nation n'était encore qu'un «amas de services administratifs embryonnaires», «sans route asphaltée». Certes, il n'est pas interdit de contempler le travail accompli en 64 ans de vie.

Certes, il y a dans le nombre de réalisations accomplies, la plupart sous Sassou-Nguesso, des points de fierté légitime. Comment ne pas s'enorgueillir d'avoir vaincu le Mayombe? De compter aujourd'hui plus de centres hospitaliers, d'universités? C'est une fierté que le Président a soulignée. Mais est-ce suffisant? Sans même parler de la qualité de notre enseignement et de nos infrastructures, hôpitaux compris, faut-il placer la barre seulement où nous voulons la mettre?

A un an de vie, on ne réalise pas les mêmes choses qu'à 64 ans. C'est pourquoi, ce dont on parle souligne davantage ce dont on ne parle pas. Nous en sommes encore à nous exhorter à la vertu; à appeler les cadres à abandonner la pratique des commissions illicites: nous en étions au même point, il y a trois ans! Nous en étions encore à promettre que les gros poissons seraient pris dans la nasse. Plus seulement le menu fretin!

Cadres et magistrats aujourd'hui soumis à la pique de rappel n'ont jamais disparu. Dans la «corbeille de l'histoire», où le Président dit avoir puisé ses exemples «au hasard», le bon côtoie le moins bon. A énumérer ce qui appartient à l'une ou à l'autre liste, nous ne sommes pas tenus de nous arrêter en chemin.

Albert S. MIANZOUKOUTA

de cette réforme est de pouvoir rendre plus accessible, plus efficace le service public aux citoyens. Et au niveau du PNUD, on a quelques compétences, quelques expertises, quelques réseaux qu'on peut ensemble exploiter au profit de cette tâche», a-t-il fait savoir.

Et d'ajouter: «nous sommes tout à fait disposés à collaborer, comme on le fait depuis quelques années déjà... à réaliser les objectifs du ministère».

Les deux interlocuteurs ont aussi mis l'accent sur la digitalisation de l'administration de l'Etat. «De nos jours, on ne peut rien faire, si on n'est pas connecté. Heureusement, les outils sont là. C'est juste une question de connaissance et d'équipement pour savoir, comment se connecter et se faire interconnecter. Avec la digitalisation, tout devient plus simple, les services deviennent accessibles, abordables et moins coûteux», a poursuivi Opla Mensah Kumah.

Marcellin MOUZITA

ORDRE NATIONAL DES PHARMACIENS

Abdoul Madjid Traoré reste en dehors de l'ordre

La guéguerre entre l'Ordre des pharmaciens et Mr Abdoul Madjid Traoré, un sujet malien, qui tient à ouvrir une officine pharmaceutique au Congo, a connu un nouveau rebondissement. En effet, sollicitée aux fins d'annuler l'exécution de l'autorisation obtenue par ce dernier du ministre de la Santé et de la population en 2017, la Cour Suprême, statuant sur la requête déposée par l'Ordre, l'a jugée irrecevable dans la forme pour non respect des délais. D'où l'objet de la conférence de presse organisée par le président du conseil national de l'Ordre des pharmaciens, Jean Charles Claude Ongoli, le vendredi 25 novembre dernier.

La Cour Suprême n'avait pas été saisie par l'Ordre pour juger sur le fond, mais plutôt sur la forme. «Ce que nous avons omis, c'est qu'on devait en même temps, déposer une requête en annulation de cette autorisation. Cette deuxième requête est arrivée à la Cour Suprême deux ans après. Les délais étant passés, elles ont été jugées irrecevables», a indiqué Jean Charles Claude Ongoli.

Pour le conférencier, la question fondamentale pour pouvoir exercer, c'est l'inscription à l'Ordre. «Mr Madjid n'étant pas inscrit, la Cour Suprême n'a pas demandé qu'on l'inscrive. Non! Ce que les gens doivent savoir, c'est que Mr Madjid n'a rien gagné sur ce dossier. Il a une autorisation dont la procédure est viciée depuis le début», a dit Jean Charles Claude Ongoli.

Situation anodine, elle dure depuis plus de 20 ans. «L'Ordre des pharmaciens est installé depuis 2003. Mr Madjid est arrivé au Congo en 2004. Dès son arrivée, il a eu un contrat de travail dans une officine pharmaceutique et y a exercé pendant de longues années, sans être inscrit à l'Ordre alors qu'il est inscrit à l'Ordre de son pays d'origine. L'article 29 de la loi créant l'Ordre dispose que nul ne peut exercer son art s'il n'est inscrit à l'un des tableaux de l'Ordre des pharmaciens», a-t-il précisé.

Informé, l'Ordre a convoqué les re-

sponsables de cette officine pharmaceutique qui embauchait trois étrangers. «Leurs contrats ont été suspendus et Mr Madjid s'est retrouvé dehors. En complicité avec ceux qui l'ont fait venir au Congo, il a commencé à faire des démarches pour se mettre en règle dont celle de s'inscription à l'Ordre. Nous avons jugé que son dossier n'était pas recevable en premier et en deuxième instances. Après les enquêtes, nous avons découvert tout un tas d'irrégularités dans son dossier. Plus de quatre ministres sont passés à la tête du ministère de la Santé, aucun d'eux n'a pu signer une autorisation au nom de Mr Madjid. En 2017, il l'obtient finalement. Nous disons non. Il ne peut pas obtenir une autorisation parce que pour qu'elle soit signée il faut l'agrément de l'Ordre. Ce qui n'est pas le cas. Nous nous levons contre décision. Raison pour laquelle, nous avons déposé une requête à la Cour Suprême aux fins d'arrêter l'exécution de cette autorisation», a signifié le conférencier. Il a rappelé que l'inscription à l'Ordre est obligatoire pour tout pharmacien qui veut exercer en République du Congo. «Pour être inscrit, il faut être Congolais d'origine. Un des articles de la loi précise que tous les étrangers qui exerçaient la pharmacie avant la mise en place de l'Ordre continuent d'exercer et sont inscrivables à l'Ordre. Or, Mr Madjid est arrivé au Congo en 2004, un an après



Jean Charles Claude Ongoli (au centre)

l'installation de l'Ordre. Il a obtenu la nationalité congolaise en 2006, deux ans après. Par conséquent, il ne peut être inscrit à l'Ordre», a réaffirmé Jean Charles Claude Ongoli.

De par ses compétences, l'Ordre national des pharmaciens veille, selon l'article 3 du décret 2000-309 du 3 novembre 2002, au maintien des principes de moralité, de probité, de dévouement et de compétence indispensable à l'exercice de la pharmacie et des règles édictées par le code de déontologie.

Il a pour but d'assurer le respect des devoirs professionnels, la défense de l'honneur et de l'indépendance de la profession, ainsi que le contrôle de l'accès à l'exercice de la profession», dispose l'article de la loi n°012-92 du 29 avril 1992.

A noter que le point sur l'accès à l'exercice de la profession était déjà le point d'achoppement qui opposait le conseil national de l'Ordre des pharmaciens et le ministère de la Santé. Il accusait la tutelle de vouloir inscrire sur le tableau, des étrangers, sinon des personnes qui venaient d'acquiescer en une année, la nationalité congolaise. «Ce qui est contre la loi. On ne peut pas acquiescer la nationale en une année. C'est du faux même si le décret a été signé par le Président de la République. Il y a

une procédure à observer. Nous avons refusé de donner l'agrément. Car, pour être inscrit au tableau de l'Ordre national des pharmaciens, le postulant doit remplir les conditions suivantes: être de nationalité congolaise, être pharmacien, titulaire d'un diplôme d'Etat congolais ou d'un diplôme étranger scientifique reconnu équivalent...adresser à l'ordre national des pharmaciens un dossier», a expliqué l'un des dirigeants du bureau sortant de l'Ordre.

Par contre, l'inscription définitive au tableau de l'Ordre n'est acquise qu'après délivrance par l'autorité responsable de la santé publique d'une autorisation d'exercer. (Article 32). Malheureusement, «le Ministère a donné des autorisations d'ouverture des officines à des gens sans que l'Ordre n'ait pu donner l'agrément au préalable», a regretté le conseil national de l'Ordre des pharmaciens qui, selon l'article 26 de la loi n°012-92 du 29 avril 1992 est chargé d'«élaborer le code de déontologie pharmaceutique. Il agréé les demandes de création d'établissement pharmaceutiques après traitement et études par la direction des pharmacies, du médicament et des laboratoires. Un arrêté du ministère de la Santé sanctionne cet agrément».

Cyr Armel YABBAT-NGO

ARCHITECTURE

«Construire plus et mieux pour réparer les villes»

En partenariat avec la Fédération des architectes francophones d'Afrique (FAFA), l'Union internationale des architectes (UIA) et l'Alliance des architectes francophones (AAF), l'Ordre des architectes du Congo a organisé, du 25 au 28 novembre dernier à Brazzaville, un forum sur l'architecture sous le thème: «L'architecture pour le bien-être: réparer la ville». C'est Dieudonné Bantsimba, député-maire de la ville de Brazzaville qui a ouvert les travaux du forum couplé à l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire de la FAFA. C'était en présence de José Luis Cortes Delgado, président de l'UIA.



Pour la postérité

Plusieurs délégations d'architectes des différents pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre ont fait le déplacement de Brazzaville auxquels se sont joints, les étudiants en architecture de l'Université Denis Sassou-Nguesso.

Le président de l'Ordre des architectes du Congo, Antoine Beli Bokolojou, a indiqué que les architectes devraient s'impliquer davantage en mettant à profil leur génie créateur, leur énergie et leur créativité dans la recherche des solutions aux problèmes que connaissent les villes.

Pour lui, réparer la ville, c'est aussi la création d'un lien personnel entre l'humain et son territoire. «Une attache presque intime afin de lutter contre la destruction quasi systématique de la ville».

Pour Mme Sehinabou Yolande Doukouré, présidente de l'AAF, l'architecture est une profession ressource, une compétence reconnue, une éthique et une déontologie associée à un niveau de formation et de qualification définies par les textes internationaux. «L'architecte doit être indépendant», a-t-elle dit, tout en rappelant que partout dans le monde, «les architectes réfléchissent pour apporter les solutions et agissent pour proposer les solutions et des méthodes d'analyses aux nombreuses situations».

Le président de la FAFA, Fodé Diop, s'est, quant à lui, appesanti sur l'expertise locale en replaçant les architectes et les urbanistes africains dans la place qui est la leur. «L'architecte est le mieux placé pour intervenir tant qu'il est le premier responsable du cadre de vie», a-t-il déclaré.

Conscient que l'espace francophone représente un potentiel très important et une opportunité pour tous, il a fait savoir que devraient multiplier les initiatives de solidarité, de partenariat et de collaboration et aider les pays et les peuples à relever le défi relatif au développement durable comme la création de l'emploi décent, la lutte contre les impacts du changement climatique, la sécurité alimentaire et l'habitat abordable et respectable.

Il a demandé aux autorités africaines de faire non seulement avec les architectes, mais surtout de faire en sorte, qu'en s'appuyant sur l'expertise locale, les professionnels de l'acte de bâtir construisent plus et mieux pour réparer les villes.

Ouvrant les travaux, Dieudonné Bantsimba a estimé que le choix du thème du forum répond au cadre général des ODD.

Il a formulé l'espoir que de la qualité et du niveau des conférenciers invités, sortiront des conclusions salvatrices pour nos villes qui feront d'elles des cités bien aménagées et bien organisées où il fera bon vivre. «Je formule le vœu que la Fédération des architectes francophones d'Afrique continue à appuyer les structures étatiques et non étatiques, ainsi que les collectivités locales dans la réflexion de haute qualité afin de réparer nos villes», a-t-il souligné.

Cyr Armel YABBAT-NGO

a dit Evelyne Tchitchelle.

Un film documentaire a été projeté, qui retrace les activités organisées en Afrique du Sud dans les différents domaines.

Pour clôturer cette rencontre, l'ambassadeur d'Afrique du Sud au Congo a remercié l'ensemble des opérateurs participants et réaffirmé l'engagement à travailler avec le monde économique congolais, le Gouvernement et le peuple pour un partenariat fondé sur une coopération mutuellement bénéfique.

«Cette année, nous continuerons à réaffirmer que l'Afrique du Sud est large-

ment ouverte aux affaires. Elle est prête et désireuse de travailler avec la République du Congo. Nous sommes convaincus que nos deux pays ont beaucoup à gagner d'une coopération plus étroite. Nous appelons les entreprises et organisations des secteurs public et privé à envisager l'importation de matières premières, de machines, de pièces détachées, de nourriture et de tout ce qui est nécessaire, depuis l'Afrique du Sud», a dit l'ambassadeur Johnny Sexwale.

Madocie Déogratias MONGO

ECONOMIE

L'Afrique du Sud résolue à renforcer ses relations économiques avec le Congo

Dans le but de fournir une plateforme où les différents acteurs économiques peuvent échanger et consolider leurs partenariats pour tirer profit des opportunités de l'Afrique du Sud, une rencontre d'investisseurs vient de se tenir à Pointe-Noire. Les acteurs du secteur de l'environnement des affaires peuvent se mettre en réseau, échanger les contacts pour amorcer les coopérations futures. Cette année, l'ambassade d'Afrique du Sud au Congo et son ambassadeur, M. Johnny Sexwale, ont organisé le vendredi 25 novembre dernier à Pointe-Noire, une rencontre de réseautage d'affaires avec les hommes d'affaires de la ville économique. La cérémonie a eu lieu en présence de Mme Evelyne Tchitchelle, maire de la ville de Pointe-Noire ; d'Alain Akouala Atipault, président de la Commission nationale d'auto-évaluation du mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP) Congo, de Jean Charles Ondonda, représentant le préfet de Pointe-Noire, et de nombreux chefs d'entreprises.



Le présidium

Chaque année, l'ambassade d'Afrique du Sud organise ce type de retrouvailles d'affaires afin de marquer un élan continu dans le processus de renforcement des relations économiques entre la République du Congo et la République d'Afrique du Sud.

Le réseautage d'affaires dans la dynamique de l'ambassade d'Afrique du Sud est un événement qui est l'occasion,

non seulement de discuter du commerce et des investissements entre l'Afrique du Sud et la République du Congo, mais aussi d'explorer le vaste potentiel économique de la Zone économique de libre échange continentale Africaine (ZLECAF) qui se met progressivement en place.

Au Congo, les entreprises sud-africaines sont encouragées dans leur possibilité d'implantation. Actuellement,

les secteurs demandeurs où l'offre sud-africaine est reconvenue sont nombreux: l'agriculture, les télécommunications, la fabrication, le transport, la logistique, le commerce, etc. L'ampleur de la grande relation commerciale et d'investissement envisagée peut faire du Congo un partenaire clé de l'Afrique du Sud en Afrique Centrale, estime-t-on. L'ambassadeur l'a souligné, dans son adresse à Madame le

maire de Pointe-Noire. En retour, celle-ci a rappelé que Pointe-Noire, capitale économique, est bien la ville des opérateurs économiques. «Ces rencontres que l'ambassade d'Afrique du Sud au Congo organise montrent bien que la coopération entre le Congo et l'Afrique du Sud est une coopération très dynamique. Je voudrais souhaiter bonne chance à ces échanges des hommes d'affaires»,

PORTS

Séraphin Bhalat l'assure: impératifs environnementaux et économiques sont compatibles

La capitale de l'Angola, Luanda, a abrité du 15 au 18 novembre 2022 les travaux du 42ème conseil annuel et de la 17ème table ronde des directeurs généraux de l'Association de gestion des ports de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (GAPOC), sous le thème: «Le rôle des ports face aux effets du changement climatique». Structurés en trois grandes sessions suivies de plénières, ces travaux ont mis sur orbite Séraphin Bhalat, directeur général du Port autonome de Pointe-Noire qui a présidé la table ronde des directeurs généraux.

Implication des ports de l'Afrique de l'Ouest et du Centre dans la réduction des effets du carbone et les options pour la transition énergétique: état des lieux et perspectives», «Implication des armateurs et organisations maritimes dans la réduction de la charge carbone et les options envisagées à cet effet», «Enjeux de l'accélération de la transition énergétique pour l'atténuation des effets du changement climatique et orientation sur la durabilité portuaire, maritime et logistique (priorités, ressources, cadre institutionnel)». Voilà les grands thèmes autour desquels plus de trois cent délégués issus des ports des Etats côtiers qui s'étendent de la Mauritanie à l'Angola et des pays sans littoral ont focalisé leurs échanges conformément aux missions originelles de cette organisation: «contribuer à l'amélioration de la qualité des services, des activités portuaires et des services des membres afin de favoriser le développement socio-économique durable des pays membres et de la sous-région». La délégation congolaise était conduite par Séraphin Bhalat, directeur général du port autonome de Pointe-Noire qui joue le rôle de leader dans la sous-région. «Nous, port Autonome de Pointe-Noire, étions déjà parmi les premiers ports qui se sont retrouvés deux fois à Rotterdam pour s'enquérir de l'expérience de nos amis des Pays-Bas en matière de participation des ports dans la limitation des émissions de gaz à effet de serre. Deux ports en Afrique de l'Ouest et du centre avaient été retenus, le port de Tema au Ghana et le port de Pointe-Noire en République du Congo comme tête de file devant entraîner les autres ports dans cette lutte contre les effets néfastes du changement climatique», a-t-il déclaré.

C'est peut-être au regard de cet engagement, a-t-il poursuivi, «que nos collègues ici à Luanda nous ont proposé de présider les



La délégation congolaise

travaux de la table ronde sur le rôle des ports face aux effets du changement climatique». Face aux défis du changement, l'engagement du Port autonome de Pointe-Noire climatique a dit Séraphin Bhalat, «est de réduire au moins de 50% d'ici l'an 2050 l'utilisation des énergies fossiles au profit des énergies vertes comme l'hydrogène, l'éthanol, le solaire et autres accumulateurs. Et, à l'instar d'autres ports qui se veulent éco-ports, le Port autonome de Pointe-Noire s'est engagé dans la mise en place d'un système de management de l'environnement. Dans ce sens, nous sommes accompagnés par l'Union européenne. Nous avons pu obtenir un financement et un accompagnement pour aller vers notre certification dans le domaine de l'environnement. Ceci, nous amène à vous dire que le Port autonome de Pointe-Noire est vraiment, je ne dirai pas en tête mais parmi les ports de la côte ouest africaine qui tendent vers ce que nous voulons tous: la conservation de notre planète». A cours des travaux, en session



Les chefs des délégations

et les installations industrialo-portuaires, nous devons prendre des mesures radicales visant la compatibilité entre les ambitions de développement et de rentabilité économique et les exigences de préservation de notre environnement», a fait savoir Séraphin Bhalat.

Les participants ont reconnu la nécessité pour les ports de procéder à un diagnostic environnemental, de réduire la consommation énergétique, d'utiliser les énergies moins polluantes telles que l'énergie solaire, éolienne, le méthane vert et l'hydrogène



Pendant la table-ronde

ou en plénière, l'appel pressant à la transition énergétique a sonné comme leitmotiv. Pour tenir ce pari, les gestionnaires des ports dans l'espace AGPAOC, où environ 90% des échanges commerciaux se font par voie maritime et où annuellement plus de trois cent millions de tonnes de marchandises transitent, sont appelés à se faire violence. «Au moment où nous nous retrouvons ici à Luanda, se tient encore à Charm el-Cheik en Egypte la conférence sur les changements climatiques dite COP 27, mais, en attendant, nous ports qui sommes, pour la plupart, une concentration d'activités humaines, avec les navires

vert. De même, il a été recommandé aux ports de réduire leur empreinte carbone pour devenir des «green» et des «smart» ports. Aux armateurs, il a été recommandé de migrer vers des énergies vertes.

Pour Séraphin Bhalat, ces recommandations devraient faire l'objet d'un suivi et d'une évaluation soutenus au sein de l'GAPOC. A noter qu'au cours de la soirée des awards organisée à la fin des travaux, le Port autonome de Pointe-Noire a été primé pour ses performances qui lui ont permis de manutentionner un million de conteneurs en 2021.

KAUD

COOPÉRATION

La frégate Borsini italia a fait escale au port autonome de Pointe-Noire

La venue de la frégate Borsini italia au Congo, à Pointe-Noire, entre dans le cadre d'une initiative de l'ambassadeur d'Italie d'appuyer appuyée par l'Union européenne. Le dimanche 13 novembre dernier, cette frégate a fait escale au port autonome de Pointe-Noire. La visite de ce bâtiment a eu lieu par la participation personnelle de l'ambassadeur de l'Union européenne, Giacomo Durazzo, de l'ambassadeur d'Italie Luigi Deodati, du directeur général de la société Eni Congo, et de l'ensemble des autorités maritimes de la ville océane.

L'escale de la frégate Borsini s'inscrit dans le cadre de la lutte contre la piraterie maritime dans le golfe de Guinée. La frégate qui joue un rôle important dans la sécurité maritime et la lutte contre les activités de pêche

illégalles non déclarées. La présence de cette frégate matérialise la coopération entre la marine italienne et la marine congolaise. Aussitôt en poste, l'équipage de la frégate conduit par son com-



La frégate Borsini italia accostant au port de Pointe-Noire

mandant Corso Carlo a salué les officiers et passé sa revue. Et à leur tour les troupes de la marine

congolaise ont marqué leur cordialité à l'accueil.

Pour la coopération entre les deux marines, le golfe de Guinée est considéré comme une zone maritime stratégique y compris

pour l'Union européenne. L'ambassadeur Durazzo a d'ailleurs indiqué que l'arrivée de la

COUP D'OEIL EN BIAIS

Deuxième revue du FMI au Congo reportée?

La deuxième revue semestrielle de l'Accord triennal au titre de la FEC (Facilité élargie de crédit) conclu en janvier 2022, entre le Congo et le FMI, devait avoir lieu en ce mois de décembre. Mais il se murmure avec insistance qu'elle aurait été reportée. Et pour cause, les relations entre l'institution de Bretton Woods et le Congo ne seraient plus au beau fixe. Le Fonds reprocherait au Congo de ne pas vouloir respecter certaines conditionnalités découlant du Programme. L'abandon de la subvention du carburant, par exemple, n'est toujours pas réalisé. Sur ce point, le Congo explique que cela conduirait à l'augmentation des prix à la pompe, une mesure qui pourrait être «impopulaire», craint le Gouvernement. Par ailleurs, une source rapporte que le FMI aurait constaté que certaines dépenses publiques restent toujours élevées. La revue du FMI serait prévue en février prochain. On verra bien si c'est cela.

Le présumé voleur d'instruments de musique à Saint Pierre Claver de Baongo enfin arrêté!

Plusieurs mois après la disparition des instruments de musique de la schola populaire de la paroisse Saint Pierre Claver de Baongo (dans l'arrondissement 2), à Brazzaville, on a mis la main sur le présumé voleur. Livré à la police, il a avoué son forfait. Il s'agit d'un jeune homme pourtant familier de la paroisse, qui lui venait souvent en aide quand il était dans le besoin. Il assistait régulièrement à la messe du soir et, à l'insu de l'agent chargé de fermer toutes les portes de l'église, y passait la nuit en se cachant dans un coin. Il avait alors la possibilité d'opérer tranquillement. C'est dans ces circonstances qu'un jour il aurait volé des instruments de musique gardés dans une pièce à l'arrière de la nef pour les vendre. L'arrestation de ce malfaiteur, annoncée en chaire dans toutes les messes du dimanche 27 novembre 2022, constitue un soulagement pour les paroissiens. Reste à la police d'incarcérer les complices et les recéleurs, et de retrouver, éventuellement, le matériel volé.

Caniveaux et Zanga-dia-ba-Ngombé dangereux à Makélékélé!

La pluie qui s'est abattue sur Brazzaville le samedi 26 novembre dernier a fait des victimes à Makélékélé, le premier arrondissement de la capitale. Trois enfants ont été pris dans le piège du torrent impétueux des caniveaux et emportés vers le grand collecteur de la rivière Zanga-dia-ba-Ngombé où ils ont trouvé la mort par noyade. Les enfants résistent difficilement à l'attrait des caniveaux lorsqu'il pleut. Ils vont s'y amuser. Ils en ont peut-être le droit, mais sûrement pas au prix de leur vie.

Un taximan se sauve, de justesse, des griffes d'un couple de braqueurs

Il y a quelques jours, un taximan se trouvant à Makabandilou, dans le neuvième arrondissement de Brazzaville, a pris en course trois clients, dont un couple. Le premier client est descendu à Massengo. A la hauteur de l'arrêt Tassoua, à Nkombo-Matari, le taximan a été agressé au couteau par le couple. Il a opposé de la résistance et a tenté de s'échapper à pied. La femme a bloqué la portière et l'a maintenue fermée. L'infortuné a réussi néanmoins à fuir, avec une blessure à la tête. Il s'est rendu au commissariat de police le plus proche où il a porté plainte. Les braqueurs se sont enfuis avec le taxi. Mais la police a réussi à mettre la main sur le braqueur grâce à la signalisation d'un proche du taximan qui a reconnu sa voiture. Il s'agit d'un sujet malien de 22 ans, rapporte "Le Troubadour de Brazzaville", sur sa page Facebook.

Un incendie fait des dégâts à Mougali (Brazzaville)

Quatre boutiques, dont trois quincailleries, ont entièrement brûlé l'après-midi du jeudi 24 novembre 2022, au marché Mougali, précisément au n°74 de la rue Makotipoko, à l'intersection avec l'avenue de la Paix. On ne connaît pas la cause de cet incendie. Le feu, vorace, a touché aussi trois logements voisins dont les habitants ont perdu une partie de leurs biens. Lorsque les sapeurs-pompiers sont arrivés sur les lieux, ils ont eu le mérite d'éviter que les flammes ne se propagent à d'autres maisons de cette parcelle. Pourquoi pas aussi les maisons avoisinantes dont les propriétaires ont tremblé de peur comme des feuilles de bananiers au vent? Dieu merci, on ne déplore pas de perte de vie humaine.

frégate Borsini était l'occasion pour encourager le Congo à continuer à être le fer de lance en Afrique centrale de l'architecture de Yaoundé. Et il a assuré une fois de plus de la disponibilité de l'Union européenne et de ses états membres pour appuyer, accompagner, et aligner leurs actions et leurs projets avec les priorités des pays côtiers du Golfe de Guinée.

La présentation du navire de 1500 tonnes a permis aux présents de comprendre les caractéristiques de la frégate Borsini qui est purement technique.

L'ambassadeur de l'Italie quant à lui a invité la marine congolaise à profiter davantage de cette escale, avec tant d'activités de coopération.

Pour le commandant Chancel Elenga Kanga, cette initiative permettra de participer pleinement aux activités dans le cadre opérationnel et les exercices à bord.

À noter que l'escale du navire eu une durée de deux jours à Pointe-Noire.

Madocie Déogratias
MONGO

SOMMET DE L'UNION AFRICAINE POUR L'INDUSTRIALISATION DE L'AFRIQUE

Des décisions et engagements importants ont été pris

Le sommet extraordinaire de l'Union africaine sur l'industrialisation et la ZLECAF (Zone de libre-échange continentale africaine) s'est ouvert ce vendredi 25 novembre à Niamey, la capitale du pays. Une quinzaine de Chefs d'État et de Gouvernement y ont participé. D'importantes décisions et des engagements sur le développement industriel de l'Afrique ont été pris.

C'est Paul Kagame, le Président rwandais mandaté par Macky Sall, Président sénégalais et de l'Union africaine, qui a ouvert les travaux. Ce sommet extraordinaire a eu pour but de se pencher sur l'industrialisation de l'Afrique, une problématique qui impacte le développement du continent. D'après Moussa Faki Mahamat, président de la Commission de l'Union africaine, "le plan d'action de développement économique de l'Afrique de 2008 n'a pas été à la hauteur. Aujourd'hui, il faut identifier les facteurs qui ont plombé le développement de l'Afrique et



Les participants au sommet sur l'industrialisation de Niamey

repenser les modèles. Et les experts l'ont certifié, l'industrialisation, la diversification de l'économie et la ZLECAF sont déterminants dans le développement de l'Afrique. Le jour où l'industrialisation de l'Afrique et la ZLECAF seront devenues une réalité, l'Afrique prospérera et sera en paix", a-t-il déclaré. Pour Mohamed Bazoum, Président nigérien, "le continent

africain est malgré sa richesse en matières premières, absent du commerce mondial. La part de l'Afrique, a-t-il relevé, ne dépasse pas les 4%. Entre pays africains, cette part n'est que de 17%". Un constat frappant qui appelle des réponses appropriées : connecter les réseaux ferroviaires régionaux, investir massivement dans l'éducation et

les nouvelles technologies de la communication ou encore libérer les énergies des entrepreneurs africains. En conclusion, le président Mohamed Bazoum a affirmé que les pays africains ne peuvent pas se passer des énergies fossiles pour leur développement.

Alain-Patrick MASSAMBA

TCHAD

Les inondations empêchent la scolarisation des enfants

Les pluies qui se sont abattues au Tchad ces dernières semaines ont provoqué de graves inondations qui empêchent la scolarisation des enfants, surtout victimes de ces inondations. Rien qu'à N'Djamena la capitale politique du pays, environ 150000 personnes ont été contraintes de quitter leurs habitations.

Quoique installés dans les camps de fortune où il manque des infrastructures sanitaires et scolaires, les parents sinistrés s'organisent pour que leurs enfants continuent à aller à l'école.

Dans une école de fortune située en face du camp des sinistrés de Toukra à N'Djamena, une grande cour prêté par un particulier, une dizaine de salles de classes ont été construites. Des enseignants recrutés avec le concours de l'UNICEF et de l'ONG Tchenidev tiennent les classes.

«Malgré les petites difficultés, on évolue bien avec les enfants, le niveau de compréhension est mieux, et les enfants eux-mêmes sont vraiment courageux. Ils sont certes nombreux, mais les enseignants se donnent à fond pour travailler avec ces enfants, et tout se passe bien», a fait savoir Patience Neuzerka, directeur de cette école. Avant d'ajouter: «la plus grande partie des enseignants sont eux-mêmes des sinistrés». L'exemple de Samuel Djerassem enseignant d'une classe de CP qui affirme : «Je suis venu ici à Toukra, parce que ma maison est en plein dans l'eau. J'ai vu que les enfants sont sans éducation, beaucoup d'écoles sont encore dans l'eau. C'est



Les pluies diluviennes, un problème majeur au Tchad

pour cela que j'ai pris la résolution de porter ma part à l'édifice. C'est pour cela que j'enseigne ici.» Sur tous les sites des sinistrés, des mêmes initiatives sont entreprises, pour permettre aux enfants de ne pas perdre l'année. Pour le coordonnateur Sakal Brahim Ousman, ouvrir

les salles ne suffit pas. «Il faut vraiment des cantines scolaires et des manuels scolaires. Ils n'ont rien, ils ne sont venus avec rien. Là où ils sont, ils n'arrivent même pas à manger deux fois par jour», déplore le coordonnateur. Pour plus d'efficacité, au site de Toukra un groupe des jeunes di-

plômés volontaires, aide les enseignants débordés à tenir les classes. «Nous encourageons les parents à pousser les enfants de venir à l'école chaque matin. Nous aidons aussi les

enseignants à bien encadrer les enfants. Je transporte l'eau pour remplir la jarre, pour que les enfants puissent avoir l'eau potable à boire», indique Providence Armbaye, un jeune volontaire.

Gaule D'AMBERT

DIPLOMATIE

La Ligue arabe prône l'unité

Après une interruption de trois ans, dûe à la pandémie de Covid-19, le sommet des dirigeants de la Ligue arabe s'est tenu à Alger, la capitale de l'Algérie. Il a été ouvert, le 1er novembre dernier, sur fond de divisions sur les conflits notamment en Libye, et des appels ont été aussi lancés pour renforcer le partenariat entre les pays arabes et l'Afrique dans les domaines économiques et sécuritaires. Le président de la Commission africaine, Moussa Faaki

Mahamat, a évoqué la rencontre Afrique-monde arabe prévue en 2023 en Arabie saoudite. Il a appelé à élever le niveau de coordination entre les pays africains et arabes pour lutter contre le terrorisme et les crimes transfrontaliers. Le rendez-vous Afrique-monde arabe a été qualifié d'important par Ahmed Aboul Gheit, secrétaire de la Ligue arabe, qui a parlé de la nécessité pour les pays membres de l'organisation de consolider leurs rapports

avec le voisinage africain et asiatique, dans une perspective de faire face collectivement. De même, il a fait état de la crise alimentaire, de la sécheresse et de la menace sur les ressources hydriques. Le Président du Sénégal et Président en exercice de l'Union africaine Macky Sall, a plaidé pour le lancement de projets d'investissement en Afrique dans les secteurs de l'agriculture, de l'habitat, de l'énergie, des mines, de la santé et des finances. Il a aussi lancé un appel au

RD CONGO

Un accord de cessez-le-feu a été conclu au mini-sommet de Luanda

Au terme du mini-sommet à Luanda sur la situation sécuritaire à l'est de la République Démocratique du Congo, les participants ont proposé mercredi 23 novembre une feuille de route, à commencer par la cessation des hostilités sous 48 heures. Le groupe a appelé à la fin de tout soutien aux rebelles du M23.



Pendant les travaux du sommet de Luanda sur la RDC

Selon le communiqué final, les participants au mini-sommet de Luanda ont exprimé leur préoccupation concernant l'aggravation de l'insécurité et les actions militaires persistantes du M23, l'acquisition par le M23 d'armes et d'autres moyens de plus en plus sophistiqués pour mener des attaques, et la persistance des forces qualifiées de négatives et terroristes dans l'est de la RDC.

Plusieurs décisions ont été prises pour parvenir à la désescalade recherchée par la médiation. La première est la cessation des hostilités, et en particulier des attaques du M23 contre les Forces armées de RDC (FARDC) et la MONUSCO à partir de vendredi 25 novembre, 18h. Deux jours plus tard, le groupe rebelle devra se retirer des zones conquises pour regagner ses positions initiales, tandis que la force régionale de la Communauté de l'Afrique de l'Est (EAC) poursuivra son déploiement.

Le M23 est appelé également à se désarmer et à se cantonner, d'ici le 30 novembre, en territoire congolais sous le contrôle de l'armée congolaise et de la force régionale, en collaboration avec la Monusco. Selon le programme convenu, le 2 décembre, c'est le retour prévu des populations déplacées avant que les consultations politiques entre le gouvernement congolais et les groupes armés, dans le cadre du processus de Nairobi, reprennent le 7 décembre.

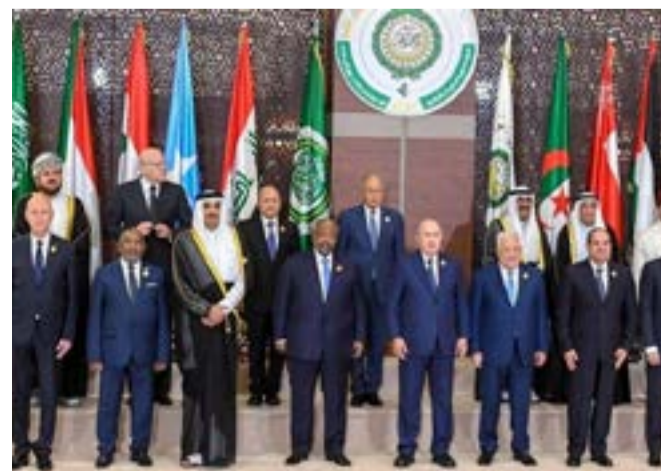
Enfin dernière échéance, la reprise du dialogue bilatéral RDC-Rwanda annoncé pour la fin du mois de décembre. Entre temps, les Chefs d'État doivent de nouveau se retrouver, mais cette fois-ci à Bujumbura. Concernant la force est-africaine, les contingents kenyans de la force régionale se déploieront à Goma d'abord, puis à Bunagana, Rutshuru et Kiwanja, actuellement occupés par le M23. Et si le M23 refuse de se désengager, ajoute le communiqué final, les Chefs d'État de l'EAC instruiront le contingent régional à faire usage de la force pour les pousser à se soumettre.

Le M23 a pour sa part, déclaré ne pas être obligé par ce document de Luanda puisqu'il a rappelé qu'il n'était pas à la table des négociations. Concernant la fin des hostilités, le porte-parole du mouvement, Lawrence Kanyuka, a expliqué que s'il n'y a plus d'attaques de ces positions, le M23 respectera un cessez-le-feu qu'il dit d'ailleurs appeler depuis plusieurs semaines. Concernant le repli, le mouvement est catégorique sur le fait qu'il n'y aura pas de retrait en l'état. «Si le gouvernement congolais veut négocier, il doit le faire directement avec nous», a rappelé le porte-parole, avant de préciser que c'est leur position depuis le début des hostilités.

C'est en présence des Présidents congolais Félix Tshisekedi et burundais Evariste Ndayishimiye, que s'est tenu ce mini-sommet, aux côtés du Chef de l'État angolais Joao Lourenço et de Uhuru Kenyatta, facilitateur de la communauté est-africaine. Cepedant, Paul Kagame était absent. Le Pourtant attendu, le Président rwandais s'est fait représenter par Vincent Biruta, son ministre des Affaires étrangères.

Félix Tshisekedi espérait des engagements fermes de la part des différentes parties prenantes et en particulier du Rwanda, qu'il accuse d'agresser son pays et d'armer le M23. Après les discussions, la délégation congolaise s'est réjoui du ton ferme du communiqué final et attend maintenant la mise en œuvre des décisions prises pour retrouver la paix dans le pays.

A.P MASSAMBA



Après l'ouverture du sommet

secteur privé et a cité les banques arabes qui peuvent contribuer aux financements

de ces projets.

Alain-Patrick MASSAMBA

STATISTIQUES

Vers la matérialisation des ambitions de l'Agenda 2063

Les cadres et agents du ministère du Plan, de la statistique et de l'intégration régionale ont validé du 15 au 16 novembre 2022, le premier rapport de suivi de la mise en œuvre de l'agenda 2063 en République du Congo. Les travaux ont été ouverts par Mme Ghislaine Ingrid Olga Ebouka-Babackas.

La République du Congo a intégré les aspirations, les objectifs, les cibles et indicateurs du premier plan décennal de l'Agenda 2063 dans ses documents de planification nationale, les plans nationaux de développement 2018-2022 et 2022-2026. A travers ces plans, le Gouvernement entend, notamment, poursuivre la réalisation des projets intégrateurs avec un accent sur les infrastructures, l'énergie, le numérique et l'amélioration du climat des affaires.

Pour mesurer les acquis engrangés dans l'exécution du premier plan décennal, et conformément aux recommandations de la commission africaine, Mme Ghislaine Ingrid Ebouka-Babackas a indiqué que le Congo a élaboré ce premier rapport de suivi qui s'inscrit certes dans le cadre de l'évaluation de l'exécution du premier plan, décennal de l'Agenda 2063, mais aussi dans la perspective de l'élaboration du prochain plan décennal, qui couvrira la période 2023 à 2033.



Mme Ghislaine Ingrid Olga Ebouka-Babackas

Pour la ministre du Plan, la réalisation de ce plan décennal est intervenue dans une période de marasme économique induit par une succession de facteurs. Tout d'abord, la baisse brutale des cours mondiaux du pétrole. Cette chute est à l'origine de la récession dans laquelle l'économie congolaise a été plongée à partir de 2016. Elle s'est traduite par la contraction du budget de l'Etat, principal instrument de financement des projets de développement du Congo. Les finances publiques congolaises ont ensuite été marquées par le poids de l'endettement. En effet, en 2019, la dette du Congo a atteint 120% du PIB.



Photo de famille

Ce qui a contraint le Gouvernement à privilégier le remboursement du principal et du service de la dette, parfois au détriment du financement des projets susceptibles d'accélérer la croissance économique et d'améliorer le cadre de vie des populations. Enfin, en 2020, à l'instar d'autres Etats du monde, le Congo a été durement affecté par les conséquences de la pandémie à Coronavirus. «Les faillites d'entreprises, la baisse de la demande pétrolière, le ralentissement des investissements privés, la hausse des dépenses publiques sociales sont quelques-unes de ces conséquences désastreuses. Résultat de cette morosité ambiante: le Congo a enregistré un taux de croissance du Produit intérieur brut (PIB) réel négatif à -3,1% sur la période 2013-2020, loin de la cible de 7% fixée par l'Agenda 2063; le taux de contribution du tourisme, de l'agriculture et des industries manufacturières, est demeuré, sur la même période, à des niveaux très en deçà de la cible du programme continental», a souligné Mme Ebouka-Babackas.

En matière d'égalité homme-femme et de lutte contre les violences basées sur le genre, par exemple, des mesures concrètes sont prises, telles la loi Mouebara et la loi sur la protection de l'enfance. Dans le domaine de l'intégration physique, on relève la construction des routes inter-Etat (Ketta-Djoum), l'adoption de textes relatifs au transport aérien, etc.

Parmi les principaux défis épinglés, a déclaré le ministre du Plan, demeurent toujours la mobilisation des ressources financières, le renforcement des capacités des ressources humaines et la réalisation régulière des enquêtes statistiques. «Le PND 2022-2026 orienté vers la construction d'une économie forte, diversifiée et résiliente, pour une croissance inclusive et un développement durable irréversible s'offre à tous à la fin que le Congo se rapproche progressivement et vigoureusement vers la matérialisation des ambitions de l'Agenda 2063», a-t-elle dit.

L'atelier de validation du rapport de suivi de la mise en œuvre de l'Agenda 2063 a été organisé par le ministère du Plan, avec l'appui technique de l'Union africaine.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

SECURITE ROUTIERE

Sensibiliser le public sur les problèmes de sécurité routière et leur impact

La 11^e Journée africaine de la sécurité routière a été célébrée le 20 novembre 2022. La direction générale des transports terrestres (DGTT) a organisé du 17 au 20 novembre 2022 des journées portes ouvertes sous le thème: «Le contrôle technique des véhicules automobiles comme obligation permanente pour contribuer à l'amélioration de la sécurité routière». L'objectif de cette Journée était de sensibiliser et informer le public sur les problèmes de sécurité routière et leurs impacts socio-économiques.

Chaque année dans le monde, plus de 1,2 millions de personnes meurent d'un accident de la route. De ces victimes, 65% sont des piétons, au nombre desquels 35% sont des enfants. De même, chaque année, plus de 30 millions de personnes sont grièvement blessées et souvent handicapées. Il se trouve fort malheureusement que 70% des morts et accidentés de la route sont recensés dans les pays en développement. En Afrique, ce phénomène continue à s'aggraver. On dénombre chaque année 28 décès pour 100 000 habitants.

Au Congo, ce taux était de 65 décès pour 100 000 habitants en 2021, en augmentation de 11% par rapport à l'année 2020. Au cours des quatre dernières années, le nombre d'accidents constatés se situait à 2.420 par

an, celui des tués était de 243 par an, tandis que celui des blessés était de 2.569 par an. En choisissant de célébrer la 11^e Journée, le Gouvernement s'attache ainsi à l'exécution du troisième pilier du plan d'action pour l'Afrique de la décennie pour la sécurité routière: 2020-2026 relatif à la sécurité des véhicules.

Le contrôle technique est une opération qui consiste à vérifier, sans aucun démontage, les organes essentiels du véhicule susceptibles de porter atteinte à la sécurité des personnes, des biens et de l'environnement. Le certificat de contrôle technique est exigible à l'immatriculation des véhicules et à la souscription de l'assurance automobile.

En rapport avec le thème de cette Journée, les pouvoirs publics se sont investis, depuis le début de cette année, dans



Pendant la visite

le renforcement de l'activité de contrôle technique, notamment avec la digitalisation de toutes les opérations y relatives. Par ailleurs, le renforcement de la réglementation sur l'importation et la réception techniques des véhicules est à mettre progressivement en œuvre. Les mesures et les actions ont été menées: le maillage du territoire congolais en infrastructures de bonne qualité; la prise en compte systématique dans les nouveaux projets routiers du volet signalisation; l'institution par décrets du permis de conduire et de la carte grise informatisés et

securisés destinés à lutter contre la falsification de ces titres; l'adoption de la réglementation sur la profession de chauffeur des véhicules de transport public, le comportement humain étant à l'origine de la plupart des accidents constatés au Congo. D'autres actions primordiales sur l'implantation des panneaux, la pose des réflecteurs ainsi que l'érection des ralentisseurs sur certaines routes pour renforcer la signalisation, est ce sur quoi le Gouvernement est attendu.

A. N'K-K.

ITIE CONGO

Les organisations de la société civile invitées à la transparence

Le comité national de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE) Congo, avec l'appui du Projet des réformes intégrées du secteur public (PRISP), a tenu mardi 8 novembre 2022 à Brazzaville, un atelier de dissémination des rapports ITIE 2019 et 2020 à l'endroit des organisations de la société civile. La présentation des contenus de ces deux rapports a été faite par Florent Michel Okoko, secrétaire permanent du comité exécutif de l'ITIE Congo, Christian Mounzéou et Brice Mackosso, président et vice-président de l'organisation «Publiez ce que vous payez», et membres du comité national de l'ITIE Congo. Objectif de l'atelier: mettre à la disposition des acteurs de la société civile toutes les informations contenues dans les rapports en vue de les faire connaître au grand public.



Photo de famille à la fin de la sensibilisation

Cette formation a permis aux acteurs des organisations de la société civile de jouer pleinement leur rôle sur le terrain. L'ITIE exige que la divulgation systématique des informations sur la gestion du secteur extractif, se fasse pour permettre à la population de comprendre les exigences de cette initiative qui est une norme internationale couvrant toutes les chaînes de la transparence. Le débat public doit être alimenté par plusieurs questions relatives au développement du pays, par exemple la coopération avec la République populaire de Chine, le cas de la dette vis-à-vis des traders. Brice Mackosso a relevé que depuis fort longtemps, l'accord d'une société d'exploitation des mines conclu entre la République de Chine et le Congo tarde à être publié et discuté par les citoyens. Dans d'autres pays, cela s'est fait, ils ne se sont pas cachés derrière la souveraineté. Le Congo, a-t-il déclaré, a encore beaucoup d'efforts à fournir pour être validé. Le processus de validation à l'ITIE international se poursuit jusqu'à la fin de cette année 2022. «Il revient au Gouvernement de se mobiliser afin que la note de validation de la République du Congo soit améliorée en respectant l'ensemble de mesures exigées par l'ITIE, même s'il y a eu beaucoup d'avancées. Ce qui est demandé dans le cadre de la validation du Congo, ce sont les mêmes mesures sollicitées dans le cadre de la facilité élargie de crédit avec le FMI», a-t-il dit.

A noter que plusieurs pays en développement disposent d'énormes ressources naturelles (pétrole, mines, gaz et bois), dont l'exploitation génère d'importants revenus. Paradoxalement, ces ressources n'ont pas engendré le développement du fait de la mauvaise gouvernance, du manque de transparence et du non-respect de l'obligation de rendre compte. Pour inverser cette tendance, les citoyens des pays producteurs et consommateurs se sont regroupés pour exiger la

FORESTIVAL

Un festival pour la forêt

Le vernissage de l'exposition sous le thème des forêts dans le cadre du lancement du FORESTIVAL a eu lieu mercredi 2 novembre 2022 à l'hôtel Péfaco à Brazzaville. Il a connu l'intervention de l'ambassadeur de l'Union européenne Giacomo Durazzo. Les photos sur la forêt, invitaient à une meilleure gouvernance forestière par les jeunes.



Pendant la visite du vernissage

L'ambassadeur, dans son discours à l'ouverture, a indiqué que l'UE avec les volontaires soutiennent cette initiative autour du thème de la forêt. Cette thématique met en avant le partenariat de l'UE avec le Congo. Elle met aussi en lumière les projets de la Délégation européenne financés sous différents instruments mais dont les actions convergent vers le même objectif: l'engagement en faveur des forêts du Congo. Cette thématique va être déclinée sous différents formats permettant d'atteindre en plus un large public et, en particulier, les jeunes, qui pour l'UE sont la cible prioritaire. L'ambassadeur de l'UE a déploré que, malgré les efforts fournis pour déployer et faire connaître l'action de terrain, celle-ci reste largement méconnue du public et des jeunes. Il a souhaité que cela soit corrigé, afin que ces projets aient de l'impact et sensibilisent les jeunes.

Pour sa part, Mamadou Ndour Camara, le représentant de France Volontaire au Congo, a mis l'accent sur l'engagement citoyen des jeunes en ce qui concerne la forêt. Car il représente beaucoup de choses pour les gens qui y vivent.

Reconnecter les populations urbaines à la forêt, une reconnexion de l'arbre à la jeunesse congolaise, sont des évolutions vitales, a-t-il dit. L'UE a organisé un concours de photographie dans le cadre de la thématique «L'arbre et l'homme» et a salué le savoir-faire des quatre lauréats de ce concours. Ces derniers ont pu véhiculer leurs messages à travers les photographies, en saisissant un moment de synergie entre l'homme et la forêt, en interpellant, dénonçant, dévoilant la forêt dans ses différentes interactions.

Aujourd'hui plus que jamais, la forêt a besoin d'être protégée.

Gaëlla GOMA (Stagiaire)

transparence des revenus issus des industries extractives, une meilleure gouvernance et la responsabilité dans leur utilisation. C'est ainsi qu'un mouvement international dénommé ITIE fut lancé en septembre 2002, lors du sommet mondial sur le développement durable à Johannesburg, en Afrique du sud.

Philippe BANZ

CENTRE HOSPITALIER ET UNIVERSITAIRE DE BRAZZAVILLE

Le PrThierry Gombet congratule les agrégés

Le directeur général du Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville (CHU-B), le Professeur Alexis Raoul Thierry Gombet, a félicité et encouragé les 14 nouveaux professeurs agrégés, déclarés admis lors du Conseil africain et malgache pour l'Enseignement supérieur (CAMES) tenu du 7 au 16 novembre dernier en Côte d'Ivoire. Ils ont été présentés vendredi 25 novembre 2022. Au total, 20 candidats ont postulé au CAMES et 18 ont été déclarés admis.



Pr. Alexis Raoul Thierry Gombet

gés par hasard, nous avons eu un parcours et celui-ci n'a été possible que grâce à leur contribution», a souligné le Pr Nkoua Epala, radiothérapeute, enseignant chercheur à l'uni-



Le DG du CHU-B (5^e de g à dr.) entouré des agrégés

signifie accomplir trois missions essentielles: l'enseignement, la recherche et les soins. «Pour offrir les soins de qualité, il faut également un plateau technique moderne et disponible. C'est dans ce sens que nous demandons un accompagnement pour que nos services soient équipés en matériels», a-t-il précisé. De son côté, le Pr Alain Prosper Bouya a dit: «Notre jeune pépinière nous a fait honneur, les résultats sont visibles. En tant qu'enseignant, notre rôle est de former la relève. Que notre université ait des enseignants de qualité, en grand nombre et notre CHU-B bénéficie des soins de qualité».

LefPr Léon Hervé Iloki, pour sa part, félicité les lauréats. «Vous avez du chemin à parcourir pour être professeur et dans trois

versité Marien Nguabi. Il a, de même, demandé au DG du CHU-B de les accompagner, car, être enseignant, a-t-il dit, ans, des professeurs titulaires», a-t-il exhorté.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

FORMATION

Pour une contribution des forêts au développement

Les ministères de l'Economie et des finances, de l'Economie forestière et celui du Budget, ont organisé un atelier de formation et de sensibilisation sur la fiscalité forestière par le système informatisé de vérification de la légalité (SIVL) du bois en République du Congo. Cet atelier s'est tenu à Brazzaville, du 15 au 19 novembre 2022, avec l'appui du Projet des réformes intégrées du secteur public (PRISP), financé par la Banque mondiale.



Les participants à l'ouverture des travaux

Les travaux ont été ouverts par Samuel Ossebi-Mbila, inspecteur général de l'Economie forestière, en présence de Bozire Clovin Assene Ontsouon, responsable au suivi et évaluation au PRISP, et Alain Bienvenu Ossebi, coordonnateur de la cellule de la légalité forestière et de la traçabilité (CLFT), au ministère de l'Economie forestière. Le but était de faire acquérir des connaissances aux participants pour la maîtrise de l'outil informatique en matière de gestion forestière.

Les participants venus de Brazzaville et du département du Pool ont été formés et sensibilisés sur comment accéder à la page d'accueil du site web du SILVL, l'enregistrement du titre d'exploitation, la validation du titre d'exploitation, comment fonctionne le SIVL, ses avantages pour les entreprises forestières et pour les administrations publiques, la nota-

fication des différentes taxes forestières aux entreprises du secteur et la consultation des notifications des taxes pour leur paiement. Ces cadres et agents ont échangé et partagé des connaissances en vue de mieux cerner la problématique de la mobilisation des recettes issues de l'exploitation forestière.

L'exploitation forestière a été supplantée par l'exploitation pétrolière, qui ne contribue aujourd'hui à une part non négligeable dans le produit intérieur brut (PIB) à plus que de 9 % des recettes budgétaires générées chaque année. L'un des défis de la politique nationale sur la gouvernance forestière vise la valorisation de l'économie verte et l'augmentation de la part des recettes forestières dans le budget.

Bozire Clovin Assene Ontsouon a rappelé que la Banque mondiale, à travers le projet

PRISP, appuie les efforts du Congo dans l'amélioration de la gouvernance du secteur public. «Nous appuyons la gestion des administrations publiques, le renforcement de la mobilisation des recettes hors pétrole, la transparence et l'engagement citoyen. Nous appuyons l'économie forestière dans la sensibilisation et la formation pour le déploiement du module de SIVL qui va permettre, concernant le bois, la traçabilité et la vérification de tout le processus du début et à la fin des déclarations, y compris les paiements», a-t-il dit. Ouvrant les travaux, Samuel Ossebi-Mbila avait indiqué que «Le SIVL est outil qui sert à la collecte des données sur la légalité et la traçabilité forestière, ainsi qu'à l'enregistrement des données sur les vérifications effectuées».

Philippe BANZ

Maître Léole Marcelle KOMBO, Notaire à Pointe-Noire
73, Avenue Barthélémy Boganda, en diagonale de la Clinique Les Oliviers
1er étage d'un immeuble R+2, Centre-ville, B.P.: 1718, Pointe-Noire, République du Congo

ANNONCE LEGALE DE CONSTITUTION DE LA SOCIETE GROUPE SERVICES AFRIQUE, en sigle «G.S.A.»

Suivant acte reçu par Maître Léole Marcelle KOMBO, Notaire, en date du 03 Novembre 2022, enregistré à Pointe-Noire, aux domaines et timbres le 04 Novembre 2022, sous le folio 207/8 N°8755, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle en République du Congo, dont les caractéristiques sont les suivantes:

Dénomination: SOCIETE GROUPE SERVICES AFRIQUE, en sigle «G.S.A.»;
Forme: Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle;
Capital: Un million (1 000 000) de francs CFA, divisé en cent (100) parts de dix mille (10 000);
Siège social: Quartier Vougou, vers les rails, Pointe-Noire, République du Congo;

Objet: La société a pour objet, en République du Congo:
- Prestation de services; Mise à disposition du personnel; Location véhicules; Entretien automobile; Vente pièces détachées, pneus occasions et neufs, huile moteur;
Durée: Quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son immatriculation au RCCM;
Gérant: Monsieur MOUKALA MOUKALA Volonté De Dieu;
RCCM: CG-PNR-01-2022-B13-00230 du 17 Novembre 2022.

*Pour insertion légale,
Maître Léole Marcelle KOMBO.*

OFFICE NOTARIAL DE Maître Bedel KAMBA
12, allée des acacias, Centre-ville Brazzaville, à côté du marché plateau.
E-Mail: office.bedelkamba@gmail.com

AVIS DE CONSTITUTION DE LA SOCIETE «GLOBAL TRANS INTER CONGO» SARLU

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle, au capital de Un million (1.000.000) francs CFA, dont le siège social est fixé au Centre-ville, 41, Boulevard Sassou Nguesso, à côté du super marché Mboté, République du Congo.

Aux termes d'un acte authentique reçu par Maître Bedel KAMBA, Notaire Titulaire d'un office notarial sis, 12, allée des acacias, Centre-ville Brazzaville, à côté du marché plateau, en date à Brazzaville du 17 octobre 2022, il a été constituée une société dénommée «GLOBAL TRANS INTER CONGO», SARLU dont les statuts ont été enregistrés aux impôts de Mpila, Brazzaville, le 17 octobre 2022, Folio 190/10 n°4443, ayant des caractéristiques suivantes :

Objet:- On & Off Shore; - Personnels intérimaires; - Transit; - Prestation de services.
Capital social: le capital de la société est fixé à la somme de Un MILLION (1.000 000) de Francs CFA, divisé en 100 actions sociales de 10 000 Francs CFA, chacune numérotée de 1 à 100, toutes souscrites et libérées en numéraire ainsi qu'il résulte de la déclaration notariée de souscription et de versement établie, le 17 octobre 2022,

par le Notaire soussigné.
Forme: Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle.
Administration: Monsieur Ghyslain Gildas BOULOU, comme Gérant.
Dépôt légal: a été effectué au greffe du Tribunal de commerce de Brazzaville, le 20 octobre 2022. ·
Le siège social: est fixé au Centre-ville, 41, Boulevard Sassou Nguesso, à côté du super marché.Mboté, République du Congo.
Durée: la durée de la société est fixée à 99 ans, à compter de la date d'immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier.
Registre du commerce: RCCM CG-BZV-01-2022-B13-00416.

*POUR INSERTION LEGALE.
Maître Bedel KAMBA, NOTAIRE*

OFFICE NOTARIAL DE Maître Bedel KAMBA
12, allée des acacias, Centre-ville Brazzaville, à côté du marché plateau.
E-Mail: office.bedelkamba@gmail.com

AVIS DE CONSTITUTION DE LA SOCIETE «ALPHA MANAGEMENT» SARL

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle, au capital de Un million (1.000.000) francs CFA, dont le siège social est fixé à Kintélé-Lifoula, République du Congo.

Aux termes d'un acte authentique reçu par Maître Bedel KAMBA, Notaire Titulaire d'un office notarial sis, 12, allée des acacias, Centre-ville Brazzaville, à côté du marché plateau, en date à Brazzaville du 04 octobre 2022, il a été constituée une société dénommée «ALPHA MANAGEMENT», SARL dont les statuts ont été enregistrés aux impôts de Mpila, Brazzaville, le 03 novembre 2022, Folio 200/15 N°4708, ayant des caractéristiques suivantes:

Objet:
- Communication et multiservices.
Capital social: le capital de la société est fixé à la somme de Un MILLION (1.000 000) de Francs CFA, divisé en 100 actions sociales de 10 000 Francs CFA, chacune numérotée de 1 à 100, toutes souscrites et libérées en numéraire ainsi qu'il résulte de la déclaration notariée de souscription et de versement établie,

le 24 octobre 2022, par le Notaire soussigné.
Forme: Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle.
Gérance: Madame Yolande Marie Noëlle BAKANAN, comme Gérante.
Dépôt légal: a été effectué au greffe du Tribunal de commerce de Brazzaville, le 07 Novembre 2022
Le siège social: est fixé à Kintélé-Lifoula, République du Congo.
Durée: la durée de la société est fixée à 99 ans, à compter de la date d'immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier.
Registre du commerce: RCCM CG-BZV-01-2020-B15-00015.

*POUR INSERTION LEGALE.
Maitre Bedel KAMBA, NOTAIRE*

LA SEMAINE AFRICAINE

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique
Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE -

Président:
Mgr Miguel Angel OLAVERRI, Archevêque de Pointe-Noire

Vice-Président

Directeur de Publication / Rédacteur en chef:
Albert S. MIANZOUKOUTA

Rédacteur en chef: Cyr Armel YABBAT- NGO
Tel : (242) 05 500 77 68 / 06 661 98 43

Secrétaire de rédaction:
Guy-Saturnin MAHOUNGOU
06 671 72 20 / 05 575.66.20

Infographisme: Atelier: La Semaine Africaine

Service Commercial: Brazzaville:
Tél.: 06.660.75.86
Pointe-Noire: Chef de bureau
Véran Carrhol YANGA
05 6977554 / 06 6682472

Service commercial: 05 553 16 93 / 06 671 44 05
E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr
Site Internet:
www.lasemaineafricaine.info.



De l'urgence de réformer fondamentalement la gouvernance électorale

Il n'y a pas d'élections justes, transparentes, libres, démocratiques et apaisées, si au préalable la gouvernance électorale n'est pas améliorée. Depuis 2009, toutes les concertations politiques organisées en vue de préparer l'organisation consensuelle des élections ont échoué, la dernière étant celle d'Owando tenue du 3 au 04 mars 2022. Les élections législatives et locales de juillet 2022 ne sont que l'une des conséquences de ces échecs; ce qui doit interpellé l'ensemble des forces vives de la nation sur l'urgence de réformer fondamentalement la gouvernance électorale. La Coalition Tournons La Page au Congo a observé ces élections et, a publié depuis le 16 septembre 2022 son rapport final, lequel comporte plusieurs recommandations destinées à des acteurs différents. Dans le présent article, elle vous présente celles qui sont destinées au pouvoir judiciaire, à la Commission Nationale Electorale Indépendante (CNEI) et à la Force Publique.

Au pouvoir judiciaire

Il est tenu de:

- Juger en toute indépendance et équité les contentieux électoraux; Solder durablement et

quant au fond la problématique de la corruption en période électorale;

- Interpeller ou mener une action judiciaire contre tout candidat ou ses soutiens ayant tenu de propos incitant à la haine ethnique, au repli identitaire contre tout autre candidat pendant la campagne électorale ou à tout autre moment du processus électoral.

A la Commission Nationale Electorale Indépendante (CNEI).

Elle devra:

- Mettre en place une stratégie nationale conséquente de campagne d'éducation des électeurs, des candidats et formation des agents électoraux;
- Prendre des mesures nécessaires pour améliorer la logistique lors du déploiement du matériel de vote;
- Afficher les listes électorales et distribuer les cartes d'électeur avant la date des élections, conformément à la loi ;
- Afficher les résultats des scrutins à la porte des

bureaux de vote.

A la Force Publique

Son rôle dans l'accompagnement du processus électoral est crucial. Elle doit être davantage une Force Publique républicaine. Par conséquent, elle doit:

- Respecter les libertés individuelles et les droits humains des populations en période électorale en évitant de réprimer les manifestations pacifiques;
- Veiller sur la sécurité des personnes et des biens pendant les élections;
- S'imprégner du cadre juridique relatif aux élections;
- Eviter d'être au service d'un parti politique ou d'un candidat.

Aux concernés de prendre vos responsabilités car le peuple et le monde entier vous regardent!

La coalition Tournons La Page



De l'urgence de réformer fondamentalement la gouvernance électorale

Les élections législatives et locales se sont déroulées au mois de juillet 2022. La coalition Tournons La Page Congo (TLP Congo) a relevé plusieurs irrégularités. Son rapport final d'observation publié le 16 septembre 2022, à l'occasion d'une conférence de presse, formule plusieurs recommandations destinées à des acteurs différents. Après avoir présenté dans les précédents articles, celles destinées au Gouvernement, au Parlement, au pouvoir judiciaire, à la Commission Nationale Electorale Indépendante (CNEI) et à la Force Publique, elle vous présente celles qui sont destinées aux partis politiques, aux médias, à la Société Civile, à la population puis à la Communauté internationale.

Aux partis politiques.

- Les partis politiques de l'opposition, de la majorité et du centre doivent prendre des mesures, qui consistent à:
- Faire des propositions concrètes au Gouvernement pour mettre fin aux insuffisances du cadre législatif et réglementaire des élections;
- Procéder à la formation de leurs délégués dans les bureaux de vote lors de différents scrutins;
- Préserver la paix en évitant tout discours de nature à détruire l'unité et la cohésion nationales;
- Manifester ouvertement leur refus de participer aux Concertations politiques initiées par le pouvoir à l'orée de chaque échéance électorale d'une part, puis de privilégier les états généraux de la gouvernance électorale et le dialogue inclusif sur les autres problèmes qui minent le pays, d'autre part.

Aux médias.

Les médias publics et privés, les médias en ligne et les

réseaux sociaux doivent s'impliquer dans l'amélioration de la gouvernance électorale en:

- Introduisant dans leurs grilles de programmes ou leurs lignes éditoriales des émissions ou des colonnes ou des rubriques entières sur l'éducation à la citoyenneté sur les questions électorales;
- Vulgarisant le cadre légal relatif aux élections ;
- Couvrant en toute responsabilité et professionnalisme toutes les phases du processus électoral.

A la société civile.

Les organisations de la société civile dont l'objet est de travailler sur la démocratie, la citoyenneté et les élections doivent:

- Mener des campagnes de sensibilisation encourageant les populations à s'inscrire sur les listes électorales ;
- Organiser davantage des sessions de formation sur l'observation de toutes les phases du processus électoral;
- Monitorer le cadre légal relatif aux élections en vue d'en identifier les faiblesses d'une part, et développer un plaidoyer pour son amélioration;
- Organiser de campagne de vulgarisation du cadre légal relatif aux élections à travers tout le pays;
- Encourager le gouvernement à entreprendre des campagnes de délivrance de la Carte Nationale d'Identité sur toute l'étendue du territoire national;
- Développer un plaidoyer auprès des pouvoirs publics pour la mise en place et le vote d'une loi sur la protection de l'espace civique ainsi que celle des défenseurs des droits humains, des journalistes et des lanceurs d'alerte.

A La population.

Elle est une partie prenante très importante des processus électoraux. A ce titre, les citoyens en âge de voter doivent:

- S'inscrire sur les listes électorales en vue de se faire établir une carte d'électeur et pouvoir voter le moment venu;
 - Se faire délivrer une Carte Nationale d'Identité;
 - Participer massivement au vote;
 - Refuser tout acte de corruption en échange de leurs votes;
 - D'assister au dépouillement des bulletins de vote et au décompte des voix;
 - Préserver la paix et l'unité nationale en se désolidarisant de tout discours et de tout acte incitant à la haine ethnique, au repli identitaire, au régionalisme et au sectarisme;
 - Mieux s'informer sur les projets de société des candidats.
- A la communauté internationale.

Les missions d'observation électorale des organismes intergouvernementaux doivent: Eviter de cautionner les irrégularités graves pouvant entacher les résultats électoraux lors de leurs sorties médiatiques;

- Rappeler au gouvernement ses engagements en matière de démocratie et de l'Etat de droit;
- Soutenir la société civile dans ses actions d'observation électorale.

La coalition Tournons La Page

SANTÉ

L'Œuvre médicale Sœur Martin a commémoré ses 60 ans d'existence

Il y a 60 ans fut fondée l'Œuvre médicale catholique Sœur Martin (OMCSM) située sur la rue Mbochis, à Poto-Poto, le 3^e arrondissement de Brazzaville. Pour commémorer l'heureux événement, une messe a été célébrée en la cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville, samedi 26 novembre 2022, la veille du premier dimanche de l'Avent de l'Année liturgique A. Présidée par le père Raphaël Bazebizonza, S.J, supérieur des jésuites au Congo, vicaire épiscopal chargé de la vie consacrée, la messe a été conclue par le père Rock Mv'ouo Kima, de l'Ordre des prêcheurs (Op), dominicain.

Peu avant que ne s'ébranle la procession d'entrée à la messe, Sr Peggie Kabou, membre de la congrégation des Petites sœurs Dominicaines, a lu l'historique de l'institution qui célébrait ses 60 ans d'existence en cette heureuse circonstance et qui a connu divers statuts selon les périodes. De 1962 à 1985: dispensaire privé géré par les Petites sœurs dominicaines; de 1985 à 1993: gestion confiée à l'Etat; de 1993 à 2002: Centre de santé intégré (CSI); à partir de septembre 2002 jusqu'à ce jour, les Petites sœurs dominicaines avaient repris la gestion et le fonctionnement du Centre intégré avec un personnel de l'Etat, des salariés et des prestataires. Dans une animation liturgique de la chorale Ngunga de la paroisse Saint Jean Marie Vianney de Mouléké, la messe a connu la participation des religieuses de la Congrégation des Petites sœurs dominicaines vêtues de leur uniforme distinctif, de couleur blanche, accompagnées des membres du personnel de l'Œuvre à l'honneur, vêtus d'un uniforme caractéristique permettant de les identifier, aux côtés des religieuses de diverses congrégations venues témoigner leur proximité au personnel de l'œuvre jubilaire et à leurs consœurs. Parmi les participants à cette célébration eucharistique pou-

vaient être distingués le professeur Didace Massamba, médecin, des parents des religieuses de cette congrégation initiatrice d'un lieu de miséricorde et qui permet à l'homme de se remettre debout, paraphrasant ainsi Saint Irénée: «La gloire de



Père Raphaël Bazebizonza

Dieu, c'est l'homme debout.» Au début, le célébrant principal a dépeint le sens de cette célébration eucharistique au cours de laquelle une action de grâce a été exprimée au Seigneur pour avoir accompagné cette œuvre durant 60 ans. C'est le père Rock Mv'ouo Kima qui a proclamé l'évangile selon Saint Luc 21, 34-36. Dans son homélie, le père Raphaël Bazebizonza a décoré la spécificité du champ d'action des religieuses de cette congrégation fondatrice de



Le célébrant, le concélébrant, les Petites sœurs Dominicaines et les membres du Personnel de l'œuvre à l'honneur

cette maison de soutien qui permet à celui ou celle qui a perdu espoir de recouvrer la plénitude de ses ardeurs et de continuer



Sr Ida Pélagie Louvouandou

à espérer pour des lendemains meilleurs. «Les soucis nous font douter de la présence de Dieu dans nos vies. Ils déstabilisent systématiquement notre foi et handicapent cruellement notre espérance. C'est pourquoi, Jésus propose la prière comme un excellent remède en tant qu'elle renouvelle notre confiance et notre attachement au Seigneur.» a déclaré le prédicateur.

Peu avant la fin de la messe, Sr Ida Pélagie Louvouandou, supérieure régionale des Petites sœurs dominicaines, a prononcé le mot de remerciements. «60 ans de la miséricorde du Seigneur, car son pardon a toujours été là. 60 ans de la présence agissante du Seigneur, car nous sommes bien conscientes qu'à l'Œuvre médicale catholique Sœur Martin, c'est Dieu lui-même qui agit, qui soigne, qui accompagne et soulage par nos petites et humbles activités» a-t-elle déclaré. Dans son ultime intervention, le père Raphaël Bazebizonza a confié au Seigneur l'OMCSM afin que par l'intercession de la Vierge Marie elle aille de l'avant et que le personnel de cette maison avance en eau profonde pour permettre aux uns et autres de se remettre debout et de continuer à affronter avec courage, espérance et abnégation les différentes épreuves de la vie, pour la plus grande gloire de Dieu et le salut des hommes.

Gislain Wilfrid BOUMBA

INAUGURATION DE LA CHAPELLE SAINT FRANÇOIS D'ASSISE D'ELONDJI (ARCHIDIOCÈSE D'OWANDO)

Mot de Mme Gisèle Ngondo

Chers frères et sœurs dans le Christ, J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de papa Albert Ngondo, mon cher époux et au nom de toute notre famille qui est présentement de cœur avec vous tous ici présents. Je voudrais tout simplement vous exprimer trois petits mots.



Mme Gisèle Ngondo

Premièrement, rendre grâce à Dieu! C'est Lui qui nous a tous permis de nous réunir ici, pour la bénédiction de cette chapelle. Si ces murs pouvaient parler, ils nous raconteraient eux-mêmes, que dans cet édifice au cœur d'Elondji, ils vont à partir de maintenant, accueillir des hommes et des femmes, des enfants d'Elondji, et tout humain, pour rendre grâce à Dieu par des chants, par des prières et surtout par la Parole de Dieu et par l'eucharistie.

Oui, nous sommes heureux et nous disons merci à Dieu d'avoir accepté et voulu que cette œuvre se réalise ici, pour sa plus grande gloire et pour le bien des habitants d'Elondji, et de tout homme. En même temps, nous rendons grâce à Dieu pour tous ceux qui viendront en ces lieux, pour retrouver la joie de vivre, la paix du cœur. Merci aussi pour les prêtres qui y célébreront des messes! Merci pour les laïcs qui vont s'y engager pour que l'évangile soit annoncé! Merci pour toutes les bénédictions qui seront reçues ici par l'intercession de la Vierge Marie, de tous les saints et spécialement de Saint François d'Assise, patron de cette chapelle.

Deuxièmement, un souhait! Chères autorités locales, chers frères et sœurs, vous savez tous que jusqu'à un passé très récent, pour recevoir le baptême, il fallait se rendre à Tsambitso, et pour le mariage, la destination était Saint Benoît de Boundji. Maintenant, il a plu à Dieu que désormais les habitants d'Elondji puissent non seulement écouter la Parole dans ces lieux, mais aussi y recevoir les différents sacrements prévus par l'Eglise, pour que les cœurs soient transformés. Nous souhaitons donc que vous preniez conscience que cette église est votre église. Vous avez donc le devoir d'en prendre soin comme vous prenez soin de votre propre corps. Organisez-vous pour la maintenir propre, elle est un lieu de prière, une maison de prière pour tous, un lieu de paix et d'amour. En entrant dans cette chapelle, la croix, l'autel, les images de Jésus, de Marie, de Saint François d'Assise nous inviteront à élever notre regard vers le ciel car notre cité définitive se trouve dans les cieux. L'image de Saint François d'Assise qui sera posée aussi à l'intérieur de l'église nous rappellera que nous devons tous accueillir le Christ dans notre vie, pour que sa lumière brille dans notre cœur et dans nos familles.

Troisièmement et enfin, une prière! Notre prière c'est de voir qu'avec cette chapelle, la communauté chrétienne d'Elondji devienne une communauté vivante où les habitants et tous ceux qui mettent pied ici reçoivent les pluies de bénédictions.

Au nom de papa Albert, je tiens à remercier chaleureusement, tous ceux qui ont rendu possible cette construction: le maître d'ouvrage, les maçons et tous les travailleurs qui ont mis leur cœur à la réalisation et surtout à la réussite de cette maison de Dieu. En ce jour d'inauguration, je voudrais dire merci aussi à Mgr Victor Abagna Mossa (Ndlr: archevêque d'Owando) et encore une fois à tous les prêtres qui feront en sorte que ce lieu demeure un lieu de prière et de paix pour l'éternité.

Priez aussi pour papa Albert, pour toute sa famille et que Dieu bénisse Elondji et vous tous!

Je vous remercie.

bien voulu se remplir le ventre des gousses que mangeaient les porcs, mais personne ne lui en donnait. Rentrant alors en lui-même, il se dit combien d'ouvriers de mon père ont du pain de reste, tandis que moi, ici, je meurs de faim. Je vais aller vers mon père et je lui dirai j'ai péché envers le ciel et contre toi. Je ne mérite plus d'être appelé ton fils. Traite-moi comme un de tes ouvriers. Comme il était encore loin, son père l'aperçut et fut pris de pitié, il courut, se jeter à son cou et le couvrit de son baiser. Le père dit à ses serviteurs, vite apportez la plus belle robe, habillez-le, amenez le veau gras, tuez-le, mangeons et festoyons. Car mon fils que voici était mort et il est revenu à la vie, il était perdu et il est retrouvé». Cette parabole de Jésus doit interpeller tout un chacun, car on ne s'amuse pas avec la vie et que

l'on doit prendre les choses au sérieux. Posséder de l'argent ou avoir beaucoup de biens ne fait pas le bonheur, mais contribue au bonheur, a souligné Egide Rwamatwara.

C'est dans cette optique que l'abbé Abraham Ngouama entend conscientiser la jeunesse de sa paroisse, en particulier et celle de l'archidiocèse de Brazzaville, en général à travers les multiples rencontres en perspective. Ainsi, il a lancé un cri de cœur aux pouvoirs publics, aux hommes de bonne volonté épris de paix et de justice sociale, de lui venir en aide, afin de relever le défi de l'éducation à travers la sensibilisation et la formation de cette frange de la population congolaise. Si l'on ne prend garde, les choses pourront nous rattraper dans l'avenir.

Pascal BIOZI KIMINO

CONFÉRENCE-DÉBAT À LA PAROISSE SAINT PIE X DE LA CITÉ DE L'OMS: COMMENT RÉUSSIR DANS LA VIE

L'abbé Abraham Ngouama plaide pour une prise en charge effective de la jeunesse

Depuis un certain temps, le curé de la paroisse Saint Pie X de la Cité de l'OMS, l'abbé Abraham Ngouama a initié une série de conférences-débats pour informer, sensibiliser et prévenir la jeunesse sur le comment réussir dans la vie. Samedi 12 novembre dernier, c'était la deuxième édition. Devant des centaines de jeunes venus des différents mouvements d'apostolat d'enfants et de jeunes, le curé de la paroisse a peint un tableau sombre de cette couche juvénile, pourtant importante pour l'avenir de notre pays.

Cette couche juvénile en proie à des actes de barbaries, de violences, d'incivisme (du genre vol, viol, meurtre, braquages) a besoin d'être éduqué et formé. D'où la série de rencontres d'éducation et de formation afin de la prévenir sur les risques que cela peut engendrer si l'on ne prend garde, dans sa vie quotidienne. Les jeunes doivent mettre à profit les paroles de Mgr Bienvenu Manmika Bafouakouakou, archevêque métropolitain de Brazzaville, contenues dans le thème de cette année pastorale: «Ensemble, construisons notre Eglise en mettant tout en commun» (Eph. 2, 19-22), à indiqué le curé de la paroisse. Il faut susciter un esprit entrepreneurial en milieu jeune, a dit le conférencier, M. Egide Rwamatwara, expert de

l'OMS en charge des ressources humaines. Avant d'édifier l'auditoire sur le comment réussir dans la vie, un thème combien important pour une société qui se veut moderne. «Pour réussir dans la vie, il ne s'agit pas de posséder des biens, des moyens finan-



L'abbé Abraham Ngouama



Le conférencier (debout) devant l'auditoire

ciers importants, mais d'abord, d'aimer ce que l'on entreprend comme travail, aimer son travail quel que soit sa rémunération et être au service des autres sans orgueil. Réussir dans la vie est un état d'esprit et savoir se poser des bonnes questions: Qui suis-je donc, pourquoi je suis là, d'où je viens».

Poursuivant son exposé, le conférencier s'est appesanti sur la parabole de l'enfant prodigue dans Luc 15, 11-24. Ce texte raconte l'aventure vécue par un jeune qui demandait une partie des biens à son père et qui partit dans une ville lointaine. «Un homme avait deux fils et le plus jeune dit à son père: donne-moi la part de bien qui doit me revenir. Et le père leur partagea son avoir. Peu de jours après, le plus jeune fils, ayant tout réalisé, partit pour un pays lointain et il y dilapida son bien dans une vie de désordre. Quand il eut tout dépensé, une grande famine survint dans ce pays, et il commença à se trouver dans l'indigence. Il alla se mettre au service d'un des citoyens de ce pays qui l'envoya dans ses champs garder les porcs. Il aurait

UNIVERSITÉ PONTIFICALE DU LATRAN (ROME)

Sr Rhyta Kimani Moussounda, CP, désormais «doctor iuris»

Les rideaux sont enfin tombés sur la cérémonie de défense de thèse de Sr Rhyta Kimani Moussounda, originaire de la République du Congo et religieuse de la Congrégation des Sœurs Passionistes de Saint Paul de la Croix. C'est le 27 octobre 2022 que Sœur Rhyta, qui jusqu'ici était candidate au doctorat en Droit civil de l'Université pontificale du Latran de Rome, a fait face au jury pour défendre le fruit de ses recherches scientifiques.

L'évènement a eu lieu le jeudi 27 octobre 2022, à 15 heures 15 minutes dans la salle Paul VI de l'Université Pontificale du Latran. Dans la salle qui a abrité cette cérémonie de défense de thèse doctorale, présidée par le professeur Matteo Nacci, la soutenance a été évaluée par les membres du jury composé des professeurs Vincenzo Buonomo, Pasquale Passalacqua et Edoardo Ales (respectivement directeur et codirecteurs de la thèse), on pouvait compter dans l'assistance les membres de la famille de l'impétrante qui ont fait le déplacement de France pour Rome, de ses consœurs passionistes résidentes à Rome, une présence remarquable des membres de la Fraternité congolaise de Rome, mais aussi des pères, abbés et religieuses congolais, béninois, ivoiriens, nigériens, tchadiens, des amis et connaissances venus nombreux la soutenir, l'encourager et la féliciter que sœur Rhyta a déroulé le condensé de sa thèse qui portait sur le thème: «Le droit international et la problématique du genre dans la sphère du travail. Le cas de la République du Congo».

Un sujet d'actualité qui met l'accent sur les discriminations et inégalités dont sont victimes les femmes dans le monde du travail. En observant une telle réalité, on se rend à l'évidence que, la femme est facilement discriminée et est victime d'inégalité. Cette violation de droits impacte non seulement sur la vie de la femme, mais aussi sur toute notre société. C'est dans la tranquillité et avec brio traduisant un travail bien fait et bien assimilé que la docteure a présenté sa thèse, avant de se prêter, par la suite, au jeu de questions-réponses du jury chargé de peser, sur une balance, le poids de sa thèse doctorale. C'est avec brio, sourire au visage que la doctorante s'est laissée aller à ce jeu dont elle s'en est sortie plutôt très bien.

De la structure de son entreprise, l'impétrante a eu recours à la méthode exégétique et à l'analyse statistique. Pour atteindre les buts fixés, la dissertation doctorale se subdivise en trois parties ayant chacune deux chapitres. La première partie fait une approche analytique du Droit international général. Pour cela, le premier chapitre de cette partie intitulée: «Le droit international face à la problématique du genre» pose d'une part, les principes du droit international général face au genre et, d'autre part, les instruments juridiques internationaux, communautaires et régionaux. Le deuxième chapitre apporte une attention à «l'émergence du droit de genre en droit international du travail». Ici, l'impétrante retrace le parcours évolutif du genre en droit de travail, du point de vue statutaire et normes juridiques. En s'inspirant des normes et

orientations de l'OIT, souligne l'impétrante: «les États tout comme les Instances, Institutions et Acteurs non étatiques, prennent plusieurs mesures pour remédier et guérir les maux qui fragilisent la relation entre l'homme et la femme au travail.» La deuxième partie, traite des stratégies et programmes de luttes contre les inégalités et discriminations professionnelles. Ainsi, le troisième chapitre intitulé: «L'action de l'OIT face aux discriminations» examine les causes et les conséquences des inégalités et discriminations du genre au travail, lesquelles causes constituent un frein au développement de plusieurs secteurs de la vie.

C'est à ce juste titre que, le quatrième chapitre, traite «des stratégies des institutions et des acteurs de lutte contre les inégalités et discriminations professionnelles.» Il y a autant d'institutions et acteurs qu'autant de stratégies de grande importance. Parmi les acteurs, en premier, il y a l'État, en second lieu, les acteurs non étatiques tels: les entreprises, des partenaires institutionnels, Confédération Syndicale Internationale, l'Organisation Internationale des Employeurs, la société civile, l'Église et des instances comme, l'inspection du travail et les tribunaux. Ce quatrième chapitre termine en s'intéressant au mouvement des féministes et de l'impact de chaque vague de ce courant par rapport à la question du genre et travail.

Enfin, la dernière partie de cette étude est consacrée à la République du Congo, pays de la Région Afrique et membre de l'Union africaine. Cette partie constitue l'originalité de cette dissertation doctorale. L'impétrante pond son argumentaire en deux chapitres. Le premier a comme titre: «La République du Congo et la question du genre au travail». Ici, l'impétrante partant de la législation congolaise du travail et les principes du droit dans la relation entre hommes et femmes au travail, a focalisé son regard essentiellement sur la situation actuelle du genre et du travail au Congo. Pour cela, elle n'hésite pas à dire que, la relation entre hommes et femmes au tra-



Sœur Rhyta Kimani Moussounda entourée des membres du jury

vail est entachée des inégalités et des discriminations au travail qui, à première vue semblent être invisibles, mais sont percevables sous les formes de violence et harcèlement à l'égard de la femme. Sur ce, l'évaluation chiffrée du travail féminin au



Sr Rhyta Kimani Moussounda

Congo a mis en lumière un tableau sombre du respect des droits de la femme dans l'univers professionnel. Parmi les causes, on peut citer les préjugés, les commérages, les tendances stéréotypées.

Pour éradiquer ces maux, l'impétrante en dernière analyse, propose quelques stratégies. Tel est l'objet du second chapitre, d'où le titre: «Stratégies de lutte mises en place au niveau interne.» Au nombre de ces stratégies nous pouvons retenir: le programme du pays pour le travail décent qui cherche à réduire la pauvreté par l'exercice d'un travail décent et le respect des normes internationales; la promotion de l'auto-emploi féminin; l'application de la théorie du capital humain, la stratégie normative et celle dite le «train Mouebara». À cela s'ajoute le projet de l'ouverture à Brazzaville du Centre d'accueil pour femmes, etc.

Pour rendre effectives ces stratégies, le gouvernement congolais bénéficie de la collaboration des institutions, des ONG (Asso-

ciation des femmes juristes du Congo, Association N'sounga, Initiative développement) et des Églises. L'apport de la Conférence des Evêques du Congo à propos n'est pas négligeable. Car, cette dernière s'implique déjà dans l'éducation, la promotion de la femme dans la société, dans la sphère économique et professionnelle.

Au terme de cette dissertation doctorale, il est apparu logique à la néo-docteure de faire trois suggestions: - La première est d'ordre judiciaire: ici, les personnes victimes de ces inégalités et discriminations dans le monde du travail sont priées à saisir les cours et tribunaux. Pour le cas particulier de la République du Congo, il est très important de multiplier les campagnes de sensibilisation portant entre autres sur les droits des travailleuses. - La seconde, quant à elle, concerne la formation. Il s'agit de créer une mixité dans le choix des filières et permettre aux femmes d'accéder à des emplois de meilleure qualité. Car, la fille bien formée aujourd'hui constitue un mal de moins dans le futur de la relation homme et femme au travail. - La troisième est une lutte contre les pensées révolutionnaires. Pour cela, il faut une évangélisation de la mentalité et de certaines pratiques culturelles inacceptables dans l'aujourd'hui de notre monde. Il est donc regrettable de reléguer la femme au second plan comme le dit un dicton du patois «lari», «Munketo ka tungaka gata ko», c'est-à-dire, la femme ne construit pas le village.

Le verdict du Jury était la mention «Sum cum laude» et a ordonné la publication intégrale de cette recherche passionnante.

Fr. Bienvenu Des Saints,
Ossé Vicaire Paroissial à
Santa Lucia, Vierge e martire,
Diocesi di Palestrina (Italie)

DEUXIÈME DIMANCHE DE L'AVENT-A-

«Jean nous invite à redresser nos vies»

Textes: Is 11,1-10; Ps 71,1-17; Rm 15,4-9; Mt 3,1-12

De nos jours, voir le méchant et le bon se regarder en face c'est déjà un pas en avant vers l'Avent. Nous sommes parfois déçus par ce monde qui est comme une jungle où les loups dévorent les agneaux, où les ours, les lions sauvages agressent les plus faibles, les malheureux, les pauvres. Nous sommes parfois déçus de nous-mêmes parce que cette violence du monde... nous la reconnaissons en nous-mêmes, si nous voulons bien être honnêtes. Ce texte d'Esaië, nous révèle qu'en Dieu notre monde peut aller vers la réconciliation. Dieu a pour projet de nous sauver.

Dieu ne vient pas pour détruire ce monde mais pour le sauver. Il vient pour nous réconcilier. Il vient pour que le puissant devienne capable d'aider le faible, que le fort soit au service de ce qui est beau et bon, de ce qui est juste. Nous sommes parfois inquiets pour l'avenir de ce monde. Mais, nous dit Dieu, même d'une vieille souche pourrie, il peut faire sortir une nouvelle pousse. Quand l'Esprit nous anime, nous sommes ce frais rameau plein de vie et de bonté... Dieu nous rassure qu'en «ce jour-là, un rameau sortira de la souche de Jessé, un rejeton jaillira de ses racines».

Dans l'évangile, nous comprenons ce que la promesse d'Esaië signifie. C'est le salut dont parle ce texte que nous fêtons à Noël.

Jean Baptiste apparaît sur la scène «en ce jour-là», au moment où nous attendons la venue du Sauveur. Elevé dans une famille pieuse, Jean Baptiste a grandi dans les déserts de la Judée. Et c'est ici son lieu de prédilection. Saint Matthieu le présente (v.4) dans le vêtement austère séparé du monde moderne; détaché des satisfactions naturelles; au discours dur et vrai (engeance de vipères). Il vit dans l'esprit de ce qu'il prêche.

Sa prédication? C'est un appel à la repentance, en vue de recevoir le Christ annoncé. Il ne rappelle pas le peuple à l'obéissance de la loi, comme avaient pu le faire d'autres prophètes. Son point focal n'est pas la rémission de péchés. Il place la conscience du peuple devant Dieu, le juge d'Israël; un chemin droit doit être tracé pour le Seigneur. Seuls ceux qui se repentent et confessent - Pharisiens et Sadducéens - leurs péchés peuvent entrer dans le royaume des cieux qui va s'établir. Jésus, celui qui vient, commencera son ministère en reprenant cette même prédication (4.17). L'appel à la conscience est à la base de l'évangile. Dieu attend de tout homme, dans tous les temps, non pas la simple reconnaissance d'une certaine culpabilité devant lui, mais la confession des péchés qui méritent son juste jugement.

Ces juifs repentants peuvent avoir l'assurance d'être pardonnés; ils reçoivent le baptême et sont prêts à entrer avec un Christ vivant dans son royaume. Maintenant, nous chrétiens par le baptême nous ressuscitons avec Jésus notre Sauveur.

Les deux sectes juives - les pharisiens et les sadducéens - considérés comme une race de vipères selon Jean, pensaient se joindre à un mouvement religieux momentané; leur but était de conserver la considération des hommes, et leur influence sur le peuple. Leurs œuvres étaient mauvaises et attiraient sur eux «la colère qui vient». Jean dénonce avec vigueur leur ruse et leur hypocrisie; Jésus le fera d'une manière plus forte. Ils se glorifiaient de leur ascendance (v.9). Mais leurs œuvres étaient mauvaises et attiraient sur eux «la colère qui vient».

La foi qui conduit au salut n'est pas de tradition et ne se transmet pas. La foi d'Abraham, «père de tous ceux qui croient», est reconnue par Dieu dans le cœur de tous ceux qui, autrefois pierres inertes et sans vie (v.9), ont été vivifiés par sa Parole et son Esprit. Cette foi produit tout d'abord la repentance (v.8); la réalité en est confirmée par un fruit visible, un changement complet dans le comportement et dans la marche: c'est la conversion.

C'est le temps de montrer ce fruit-là (v.10). Les arbres chrétiens qui ne produisent pas seront coupés à la racine. Il y aura un jugement individuel pour ceux qui auraient dû porter du fruit, mais ne se sont pas repentis. Au jour du jugement le Seigneur sera sévère. Convertissons-nous et faisons-nous baptiser pour éviter la colère de Dieu qui vient. Tout chemin tordu sera redressé. En ce temps de l'Avent, Jean nous invite à redresser nos vies et à les conformer aux exigences de l'évangile.

Père Carlos CORREIA, Sss
(Archidiocèse de Pointe-Noire)

CALENDRIER DE LA CONFERENCE EPISCOPALE DU CONGO

(2022-2023)

Date	Activité	Lieu
Du 27/11 au 4/12/2022	Retraite spirituelle des Evêques du Congo	Liambou/Pointe-Noire
Du 18 au 22/04/2023	Session pastorale	Brazzaville
Dimanche 4/06/2023	Célébration de la clôture de l'Année jubilaire	
	du 140 ^{ème} Anniversaire de l'Evangélisation du Congo	Brazzaville
Du 9 au 15/10/2023	52 ^{ème} Assemblée Plénière	CIO-Brazzaville

Abbé Armand Brice IBOMBO

Secrétaire général de la CEC

DIOCESE DE KINKALA

La paroisse Saint Philippe de Kibouendé en marche vers son centenaire

La paroisse Saint Philippe de Kibouendé (Baratier) est située à 50 Km de Brazzaville à partir de Pk Mfilou sur le CFCO, et à 30 Km de Nguela sur la route nationale n°1 en passant par Mbamou et Manieto. La communauté urbaine de Kibouendé est l'une des localités les plus enclavées du département du Pool et, pourtant proche de Brazzaville. Le fonctionnement anormal des trains comme unique moyen de déplacement pour les habitants de Kibouendé rend cette communauté urbaine très enclavée et presque inaccessible.



Une vue actuelle de l'église Saint Philippe de Kibouendé

Du point de vue religieux, Saint Philippe constitue l'une des églises les plus anciennes du diocèse de Kinkala et peut-être aussi de l'Eglise du Congo. Construite en 1926 par les prêtres spiritains... elle fut à l'époque, après Mbamou et Kindamba, l'église mère qui desservait le district de Kinkala. Les différents événements socio-politiques, notamment ceux de 1997, ont occasionné sa destruction. Les perturbations intermittentes allant de la période de 2002 à 2007 ont fait inscrire Kibouendé sur la liste des «zones rouges» du département du Pool, considéré comme pépinière ou usine de l'insécurité du Pool, notamment avec la présence en son sein des ex-combattants de grande renommée et les plus redoutables.

Ces nombreux moments d'insécurité ont favorisé la dégradation totale de ce bel édifice religieux, bâti sous le modèle de la cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville. Comme pour les Juifs pieux devant le mur des lamentations du Temple de Jérusalem, les chrétiens de Kibouendé qui ont vu Saint Philippe se construire et vivre sont incrédules devant sa destruction. L'image qu'elle représente aujourd'hui ne lui ressemble pas, c'est «le jour et la nuit», c'est le chaos total. En effet, de cette ancienne belle église, il n'est resté que les «murs de lamentations». Saint Philippe n'existe plus que de nom. Pendant les saisons des pluies, il faut se soumettre à des gym-

nastiques indécentes afin de favoriser un cadre idéal de prière. L'absence d'église ou de temple dans la paroisse dont les guerres du pays en sont la cause, provoque alors un désenchantement plongeant ainsi la plupart des chrétiens de Kibouendé dans l'incertitude. Des questions se posent : à quelque 3 ans de la célébration de son centenaire, Saint Philippe sera-t-il réhabilité? Saint Philippe revivra-t-il? Nous sommes convaincus: «Si le Seigneur ne bâtit sa maison, c'est en vain que veillent les gardes». Ainsi avec l'aide du Seigneur et, comptant sur la Divine Providence, nous voulons vivre le centenaire de Saint Philippe de Kibouendé en 2026 sous le signe de la reconstruc-

tion du temple. Cela paraît bien évidemment audacieux, mais nous devrions oser et le Seigneur saura y mettre sa main. Les mobilisations locales se font déjà; seulement, avec la montée vertigineuse de la pauvreté dans le pays et au Pool, une telle initiative paraît vraiment hors de portée. Nous prions pour que le Seigneur sache envoyer des personnes de bonne volonté susceptibles d'aider la paroisse Saint Philippe de Kibouendé pour la reconstruction de son église avant le centenaire. Ad majorem Dei gloriam!

Abbé Balmin Venceslas
TELOTSAMOU
(Diacre à Kibouendé).

ASSOCIATION CARDINAL EMILE BIAYENDA (ACEB-FRANCE)

Yves Nkounkou, confirmé comme président

L'Association Cardinal Émile Biayenda, (ACEB-France) a tenu son assemblée générale, dimanche 6 novembre 2022, à la paroisse Notre-Dame de la Merci à Fresnes, en région parisienne. La réunion était dirigée par Yves Nkounkou et Benjamin Moutsila.



Yves Nkounkou

Trois principaux points ont été au centre de la rencontre: l'élection de nouveaux membres du directoire, la date de la célébration de la prochaine messe du Cardinal. Mais surtout, il s'est agi d'encourager à

prier encore plus intensément pour la Béatification du Bon Cardinal. La rencontre s'est tenue aussi dans l'évocation pieuse de Gabriel Sounga Boukono «Komité», le président et cheville ouvrière de cette association décédé il y a deux ans.

À l'issue des échanges, et à l'unanimité, Yves Nkounkou a été confirmé comme président de l'association Cardinal Émile Biayenda (ACEB).

(Sur les notes d'Ange BIZITOU)

Composition du bureau de l'ACEB-France

- **Président:** Yves Nkounkou
- **Vice-président:** Breit Moutsila.
- **Secrétaire général:** Ange Bizitou
- **Secrétaire général adjoint:** Noël Mesmin Kekolo
- **Trésorière:** Émile Sounga-Boukono.

-MINISTRE DES FINANCES ET DU BUDGET
DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE POINTE-NOIRE CITE

ANNONCE LEGALE
N°014/2022/MFB/DGID/DEFFD/DDIDK/BCHPF-PN.CITE

Suivant Réquisition reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la propriété Foncière de Pointe-Noire Cité, une procédure d'immatriculation, en vu de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles et les requérants suivants.

N°	N° DE REQUISITION	REFERENCES CADASTRALES				QUARTIER	ARR./DPT	REQUERANTS
1	11074 du 30/04/2022	Plle(s) 07	Bloc: 153	Section: ACF	Superficie: 461,50m ²	MONGO KAMBA	04	TATY BOUMBA Phrangélie
2	12068 du 11/08/2022	Plle(s) 09 Bis	Bloc: 312	Section: CN	Superficie: 250,00m ²	VINDOULOU (Fille Tchiniambi K.)	04	NZOKO Farel Willibrod et Enfants
3	11932 du 17/06/2022	Plle(s) 06	Bloc: 58	Section: AC	Superficie: 400,00m ²	SONGOLO	05	MIERE MOUANKIE née VOULAYOU Henriette
4	12040 du 01/08/2022	Plle(s) : 09	Bloc: 125	Section: ABW	Superficie: 496,00m ²	MONGO MPOUKOU	05	SAMBOU Lise Zoé
5	10430 du 22/05/2020	Plle(s) 07	Bloc: 07	Section: AW	Superficie: 379,27m ²	TCHINIAMBI	04	LEKAKA NDEMBO Jean Robert
6	12006 du 18/07/2022	Plle (s)09	Bloc: 79	Section: A	Superficie: 500,00m ²	TCHIMOUISSI (NKOTCHI-NZASSI)	T.NZASSI	KOUTA née DEASSIO Josiane Nina
7	12046 du 02/08/2022	Plle (s)02	Bloc: 185	Section: BZ4	Superficie: 484,20m ²	TCHIBALA (Famille TCHISSIMBA)	05	NDINGA OYA Herbert
8	12113 du 29/08/2022	Plle (s) 10	Bloc: 68	Section: CK	Superficie: 500,00m ²	MON KAMBA (Famille KAMBA)	04	LES ENFANTS MOUAMBA ZOLA
9	11521 du 22/11/2022	Plle(s) 04	Bloc: 76	Section: AR	Superficie: 418,29m ²	VOUNGOU (Marché)	03	LES ENFANTS TSAKALA-NZDONDO
10	12162 du 12/09/2022	Plle(s) 03	Bloc: 118	Section: AE	Superficie: 500,00m ²	SIAFOUMOU (Famille MPOUKOU)	05	GNIMI OKEMBA Joachim
11	12041 du 01/08/2022	Plle(s) 18	Bloc: 12	Section: AF	Superficie: 461,42m ²	SIAFOUMOU	05	MILANDOIU Antoine
12	11376 du 08/09/2021	Plle (s)8	Bloc: 86	Section: CF	Superficie: 500,00m ²	MONGO KAMBA	04	EWENGUE née NOMBO TATHY Hélène
13	11904 du 03/06/2022	Plle (s) 02	Bloc: 01	Section: R	Superficie: 295,90m ²	GRAND MARCHÉ	01	LANGLAT Louis Julia Auguste
14	6869 du 06/10/2015	Plle (s) 9 et 10	Bloc: 20	Section: ACF	Superficie: 1000,00m ²	VINDOULOU	04	YALA Esthelle Murielle Rosine
15	12033 du 27/07/2022	Plle(s) 07 bis	Bloc: 18	Section: AB	Superficie: 598,00m ²	SONGOLO	05	Valencia Fleurie KOUNKOU BIAHOUILA
16	11334 du 17/08/2021	Plle(s) 06 bis et 08bis	Bloc: 101	Section: ABW	Superficie: 275,00m ²	MONGO MPOUKOU	05	DOUMAMPOUOM-EBAM Stéphen
17	12057 du 05/08/2022	Plle (s) 11 et 13	Bloc: 161bis	Section: ACL2	Superficie: 1000,00m ²	LUBUTCHI (Famille LOUSSIMINA)	05	MABIALA NZAMBI Vivien Pierrecelin
18	12076 du 17/08/2022	Plle (s) 01	Bloc: 42	Section: K	Superficie: 280,44m ²	MBOTA	04	PANDI-BISSIAMOU Marthe Parfaite
19	12151 du 08/09/2022	Plle (s) 01	Bloc: 256	Section: ACK	Superficie: 400,00m ²	GAMBOUSSI	05	MAMPASSI-MOUKOUYOU Christe-Delors
20	11955 du 28/06/2022	Plle (s)03	Bloc: 55	Section: AE	Superficie: 250,00m ²	SIAFOUMOU (Zone Tchiyendzi)	05	YAKO IMOTSU WOTSIMI Margaret Edith
21	11569 du 16/12/2021	Plle (s) 08	Bloc: 106bis	Section: W	Superficie: 287,44m ²	TIE-TIE	03	LES ENFANTS BISSINGOU BATONDA
22	11886 du 27/05/2022	Plle (s) 15	Bloc: 23	Section: X	Superficie: 150,00m ²	QUARTIER MOUYONZI	03	MOUBOTE Grace Judlin
23	11961 du 30/06/2022	Plle (s)05	Bloc: 90	Section: AE	Superficie: 500,00m ²	SIAFOUMOU(Famille MPENGA)	05	ASSOCIATION EGLISE NEO-APOSTOLIQUE au Congo B.
24	11801 du 08/04/2022	Plle (s) 05	Bloc: 01	Section: P	Superficie: 320,00m ²	MVOUMVOU	02	BOUANGA René
25	12062 du 09/08/2022	Plle(s) 08	Bloc: 39	Section: AF	Superficie: 500,00m ²	SIAFOUMOU	05	TCHIBOTA Chantal Hortense
26	12079 du 17/08/2022	Plle (s)02,04,05 et 06	Bloc: 172	Section: terrain rural	Superficie: 1600,00m ²	LOANGO (Famille TCHIZIMBOU)	LOANGO	BISSOUKEME Pierre Vincent
27	11476 du 26/10/2021	Plle (s)4	Bloc: 90	Section: AF	Superficie: 500,00m ²	SIAFOUMOU	05	KOUA TONY Rhodes Ornella
28	6885 du 06/10/2015	Plle (s) 11	Bloc: 80	Section: K	Superficie: 300,00m ²	MBOTA	04	NGOMA David Hervais
29	10158 du 15/10/2019	Plle (s) 04	Bloc: 111	Section: ACM1	Superficie: 500,00m ²	GONDJI	04	LONDA Diane Aline
30	10902 du 19/01/2021	Plle(s)05	Bloc: 131	section: AR	Superficie: 393,24m ²	VOUNGOU	03	FATOU NGOUIZ Darjolène Saïrate
31	11493 du 04/11/2021	Plle (s)07	Bloc: 85	section: R	Superficie: 281,56m ²	GRAND MARCHÉ	01	LA SUCCESSION ADJIBI SIKIROU Bienvenu
32	29328 du 21/09/2020	Plle(s) 04	Bloc: 71	section: AI	Superficie: 400,00 m ²	MAKAYABOU	05	KOUAMBA MOKESSI Rodrel
33	12071 du 12/08/2022	Plle(s) 13 et 14	Bloc: 34	section: BK	Superficie: 461,75m ²	MPAKA (Long champ)	03	BOMBA Valentine
34	12783 du 22/09/2022	Plle(s) 05 et 06	Bloc:238	section: CN	Superficie: 1000,00m ²	VINDOULOU	04	MATETE MOUNOI Julien Ignace
35	11901 du 02/06/2022	Plle(s) 09	Bloc: 25	section: R	Superficie: 500,00m ²	GRAND MARCHÉ	01	NZAOU Alfred
36	12162 du 12/09/2022	Plle(s)03	Bloc: 118	section: AE	Superficie: 500,00m ²	SIAFOUMOU (Famille MPOUKOU)	05	GNIMI OKEMBA Joachim
37	12024 du 25/07/2022	Plle(s) 18	Bloc: 14 bis	section: AT	Superficie: 500,00m ²	BITEMO	04	BANZOSSI-KIOHOUA GABENE Deriche
38	12111 du 29/08/2022	Plle (s) 11	Bloc : 179	section: K	Superficie: 300,00m ²	MBOTA	04	NGOMA LEMBE Anne
39	11487 du 03/10/2021	Plle(s)06	Bloc: 77	section: AK	Superficie: 418,00m ²	NKOUIKOU	05	LES ENFANTS BOLEMAS
40	12113 du 29/08/2022	Plle(s) 10	Bloc: 68	Section: CK	Superficie: 500,00m ²	MON KAMBA (Famille KAMBA)	04	LES ENFANTS MOUAMBA ZOLA

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera recevable (Art.26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000, portant régime de la Propriété Foncière).

Fait à Pointe-Noire, le 25 Novembre 2022

Le chef de bureau, Florent MAVOUNGOU

SECURITE ROUTIERE

La prise en charge des victimes de la voie publique s'améliore

A l'occasion de la Journée mondiale du souvenir des victimes des accidents de la route, célébrée tous les troisièmes dimanches du mois de novembre, la société AASDPAC, mutuelle santé, un courtier en assurance et réassurance, a mis en place une approche de gestion de la sinistralité des accidents de la route, matérialisée par un bon unique destiné à anticiper la prise en charge des victimes.

Selon un rapport de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), plus d'un million de citoyens meurent chaque année à travers le monde à cause d'un accident de circulation routière. La majorité d'entre eux sont des usagers vulnérables et souvent âgés de moins de trente ans. Face à ce problème crucial, la société AASDPAC, dirigée par Auguste Loko, a mis en place une approche innovante et holistique de prise en charge des victimes de la voie publique, en partenariat avec plusieurs acteurs publics et privés opérant dans la prise en charge des sinistres de route tels les hôpitaux, les laboratoires d'analyse médicale, les ambulanciers, etc. Présenté sous la forme d'une carte d'assurance, ce dispositif donne accès à son détenteur, une fois victime d'un accident de voie publique, le droit d'être pris en charge de manière complète notamment, la réalisation

des examens cliniques liés à l'accident, l'approvisionnement en médicaments et en produits sanguins ainsi que la prise en charge d'éventuelles interventions chirurgicales. Renouvelable une année



Un cadre de la DGTT congratulant un officier supérieur de la police

après, cette carte est accessible à tous les assurés quelle qu'en soit la compagnie. Elle donne aussi aux conducteurs la possibilité d'y enregistrer électroniquement des informations



Auguste Loko

sur des documents de bord comme le permis et la carte grise, de manière à s'en servir lors des contrôles policiers, en cas de perte des originaux. Par ailleurs, cette nouvelle approche de gestion intégrée des accidents de voie publique constitue une réponse aux difficultés de prise en charge des victimes dans les établissements de santé et autres. Elle est également un préalable à l'avènement du Fonds de garantie automobile. A cette occasion de cette journée, le courtier en assurance a primé certains de ses partenaires: les agents des services de la Sécurité civile, des ambulanciers de la clinique médicale COGEMO, des kinésithérapeutes, des pharmacies de la place et une poignée d'agents de la société AASDPAC.

E.M-O

SANTE

Minimiser les facteurs de survenue des AVC

Au regard des nombreux décès occasionnés par les accidents vasculaires cérébraux (AVC) au Congo, la Fondation Niosi a organisé une conférence-débat sur le thème: «Accident vasculaire cérébral (AVC)-Prévention et action: les comportements qui sauvent». C'est la Pr. agrégée de neurologie, ancienne cheffe de service de neurologie au CHU-B, Mme Bébène Bandzouzi-Ndamba, qui l'a animée.

Cette conférence s'est tenue le jeudi 17 novembre 2022 à l'Institut français du Congo (IFC), à Brazzaville, sous la modération de Marcel Mbaloula, enseignant à l'Ecole supérieure de gestion et d'administration des entreprises (ESGAE). La pathologie AVC est très dangereuse, elle attaque le cerveau. La conférencière, très expérimentée, a édifié l'assistance sur les causes, les conséquences, les précautions à prendre pour éviter l'AVC et sa prise en charge. Pour elle, Il faut préconiser la prévention primaire, celle qui consiste à contrôler sa santé

pour connaître les facteurs de risque afin d'éviter le pire, car l'AVC est potentiellement handicapant et mortel. Parlant des facteurs de risque, la neurologue a indiqué qu'ils sont de deux formes: des facteurs de risque modifiables et des facteurs de risque non modifiables. L'accent a été mis sur les facteurs modifiables comme l'hypertension artérielle, le diabète, le tabac et l'alcool. Mme Bébène Bandzouzi-Ndamba a précisé que l'hypertension artérielle n'est pas qu'une maladie d'une certaine couche, elle attaque les individus de tous les âges. Pour la conférencière, l'alimentation



Professeure Bébène Bandzouzi-Ndamba et Marcel Mbaloula

équilibrée y compris la consommation abondante de l'eau, le respect du temps de sommeil, sont entre autres attitudes à adopter pour éviter les AVC. «Généralement, quand cet accident se produit les personnes victimes se retrouvent dans une situation de fatalité. Raison pour laquelle il est important de contrôler sa santé, en se faisant consulter régulièrement. L'hypertension, le diabète, le taux élevé de cholestérol, l'obésité, le manque d'activité physique, mais aussi la sédentarité sont des facteurs de risque», a dit la conférencière.

Philippe BANZ

SOCIETE CIVILE

Les acteurs sensibilisés à la problématique de l'intégration régionale

La ministre du Plan, de la statistique et de l'intégration régionale Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, a présidé mardi 15 novembre dernier à Brazzaville, la journée d'information et de sensibilisation des acteurs de la société civile sur la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) et les problématiques d'intégration régionale. C'était en présence de Baudoin Hamuli Kabarhuzza, ambassadeur représentant de la CEEAC, Céphas Germain Ewangui, secrétaire permanent du Conseil consultatif de la société civile, les secrétaires permanents et exécutifs des conseils consultatifs nationaux.

Le 18 octobre dernier, les pays membres de la CEEAC ont célébré la troisième Journée de l'intégration

régionale sous le thème: «Persévérer et consolider la CEEAC, notre instrument commun d'intégration régionale,



Après l'ouverture des travaux

DROITS DE L'ENFANT

Mettre un terme à l'apatridie au Congo

Sous les auspices de sa présidente, Bernadette Miasouassouana, l'association Action des éducatrices pour le développement (AED), membre du Conseil de concertation des ONG de développement (CCOD), a célébré en différé lundi 21 novembre dernier à Brazzaville la Journée internationale des droits de l'enfant qui a lieu chaque 20 novembre depuis 33 ans.



Les responsables de l'AED avec quelques enfants

Entre autres activités liées à cette célébration, une causerie-débat autour du thème: «Droits à l'identité, quelle stratégie pour mettre un terme aux apatrides, dans le contexte national?»; remise de présents aux enfants; le théâtre. Pour la présidente de l'AED, le thème choisi par l'association consiste à faire un plaidoyer pour offrir à chaque enfant né en République du Congo un acte de naissance. «Notre thème cette année se résume autour du droit à l'identité. Car un enfant qui n'a pas d'identité, de nom, est un être qui ne vit pas. Il ne peut pas faire sa scolarité...», a-t-elle plaidé. Plusieurs raisons président au choix de Mfilou-Ngamaba pour le lancement du plaidoyer contre l'apatridie. Entre autres, l'arrondissement abrite le siège de l'AED, plusieurs enfants recensés manquent d'actes de naissance... «L'objectif de nos retrouvailles est de lancer la campagne d'enregistrement au profit de tous les enfants de Mfilou qui n'ont pas d'acte de naissance.» Pour espérer atteindre des résultats escomptés, cela nécessite des moyens matériel et financier. C'est ainsi qu'à travers ce plaidoyer, l'association AED lance un appel à toute personne de lui venir à la rescousse.

La 33^e édition de la Journée internationale des droits de l'enfant s'est déroulée en présence de Jean Claude Moussyssi, représentant de Mme l'administrateur-maire de Mfilou-Ngamaba; Paul Abandzounou, attaché socioculturel de l'administrateur-maire de Mfilou-Ngamaba et Justin Ducker Mambiki, chargé de communication du CCOD.

Marcellin MOUZITA

pour le bien-être et l'épanouissement des populations de l'Afrique centrale.»

Au nom des organisations de la société civile, Céphas Germain Ewangui a exprimé la pleine satisfaction que ces organisations éprouvent, après avoir initié la démarche en vue de l'organisation de cette activité, qui a obtenu l'adhésion de l'ambassadeur, représentant du président de la Commission et chef de bureau de la CEEAC en République du Congo et, de Mme le ministre de la Statistique.

Pour le secrétaire permanent du Conseil consultatif de la société civile, l'organisation d'une telle activité à envergure régionale, intègre la vision du Président Denis Sassou Nguesso, de voir la société civile congolaise conquérir toutes ses lettres de noblesse pour contribuer efficacement aux côtés des pouvoirs publics à la résolution des différents défis auxquels le pays est confronté. Dans le cadre de la CEEAC, le Président de la République a eu à signer en 2021, une décision qui souligne le rôle et l'importance que doivent jouer les organisations de la société civile dans le processus de mise en œuvre des politiques, des stratégies et des programmes sectoriels communautaires pour l'intégration et le développement de l'Afrique centrale.

De tout temps, et à travers le monde, le rôle dévolu aux organisations de la société civile, demeure pour l'essentiel la promotion des normes, des valeurs qui favorisent la coexistence pacifique et harmonieuse des peuples, des communautés. La formation, l'encadrement et l'accompagnement des populations en vue de l'auto prise en charge et la réalisation à l'échelle communautaire des projets et programmes de développement en appui au pouvoir public. La société civile a aussi pour mission, de promouvoir la citoyenneté ainsi que les actions de plaidoyer pour une meilleure prise en compte des besoins vitaux des populations par les gouvernements. Dans le cadre de cette journée dédiée à la sensibilisation des leaders et acteurs de la société civile sur les problématiques et enjeux de la CEEAC, les participants ont eu droit aux communications qui ont porté, entre autres, sur les organes et institutions de la CEEAC, sa structuration et sa gouvernance, ses axes stratégiques de coopération, les activités réalisées avant et après les réformes intervenues, les principaux défis et le rôle et la place des organisations de la société civile.

M.M.

HUMANITAIRE

Le HCR invite les zones d'accueil à consolider l'intégration socioéconomique des réfugiés

La Représentante du Haut-commissariat pour les réfugiés (HCR) en République du Congo, Anne-Elisabeth Ravetto, a eu un séjour de travail de trois jours dans le département de la Likouala, qui abrite un nombre important de réfugiés.

Au cours de la conférence de presse qu'elle a animée le 18 novembre dernier, Anne-Elisabeth Ravetto a appelé à la solidarité avec les zones d'accueil des réfugiés pour favoriser leur intégration socioéconomique.

La représentante du HCR s'est réjouie de l'esprit fraternel qui caractérise les réfugiés avec et au sein des communautés d'accueil. Anne-Elisabeth Ravetto a éclairé sur la situation humanitaire dans les sous-préfectures de Bétou et d'Enyelle, où vivent plus des deux tiers des 37.193 réfugiés enregistrés dans la Likouala.

Les réfugiés de la Likouala représentent 63,54% des 58.529 réfugiés vivant au Congo. Pour elle, le village de Mougoungui, dans le district d'Enyelle, symbolise éloquentement l'environnement favorable à l'asile dans le pays. La localité a accueilli en 2021, une population réfugiée qui représentait près du double de ses habitants sur l'initiative du chef de village et de ses quelque 800 concitoyens. Ces réfugiés centrafricains avaient ainsi pu sortir des unités forestières d'aménagement (UFA), après avoir fui le conflit post-électoral dans leur pays fin 2020.

A Mougoungui, la diplomate onusienne s'est félicitée des progrès réalisés depuis l'année dernière et l'arrivée des réfugiés dans le village. La localité, actuellement habitée par 830 Congolais et 1.584 réfugiés, est dotée d'un poste de santé, d'un



Après la remise de l'école

point d'eau et d'un bâtiment de trois salles de classes équipées de tables-bancs pour les élèves et de mobiliers pour les enseignants ainsi qu'un bloc administratif. La Représentante du HCR a officiellement remis ces infrastructures communautaires au chef du village, en présence des habitants du village Mougoungui.

Elle a indiqué à ses interlocuteurs de Bétou et d'Enyelle que «la République du Congo, en particulier la Likouala, est un exemple d'intégration entre les populations». Elle a souligné que le département reste confronté à beaucoup de défis, notamment sur le plan socioéconomique, qui peuvent compromettre les progrès en cours. Elle s'est engagée à continuer ses efforts de plaidoyer conformément au Pacte mondial pour les réfugiés de 2018 auprès des autorités, des bailleurs de fonds et des personnes et institutions philanthropes pour continuer à soutenir l'amélioration des conditions de vie dans la Likouala pour toutes ces populations.

En réitérant l'engagement du HCR aux côtés du Gouvernement congolais et en saluant le soutien des bailleurs de fonds dans la recherche de solutions en faveur des réfugiés et des communautés qui les accueillent, Anne-Elisabeth Ravetto

point a lancé un appel à la solidarité en faveur des autorités et des populations de la Likouala dans la réalisation de projets et activités pour améliorer les conditions de vie dans ce département. «Nous devons renforcer l'intégration au sein des populations à travers des activités soutenant l'autonomie des ménages et des communautés», a-t-elle déclaré. La représentante du HCR a eu des échanges avec les groupes des réfugiés et les populations d'accueil (les Congolais) sélectionnés pour des financements des activités génératrices de revenus à Bétou. Ce, à travers le transfert de fonds du projet filets sociaux Lisungi du Gouvernement financé par la Banque mondiale. A noter qu'au 31 octobre 2022, le Congo abrite 58.529 réfugiés et demandeurs d'asile et depuis fin juillet dernier, le pays a accueilli de nouveaux réfugiés, plus de 3.260 personnes, qui ont fui la crise dans la province du Mai-Ndombe en RDC.

Après la Likouala, Anne-Elisabeth Ravetto poursuivra son périple dans le Pool en passant par le bureau de terrain de Gamboma dans les Plateaux, qui accueille près de 9.000 demandeurs d'asile.

Marcellin MOUZITA

HYDROCARBURES

Les entreprises américaines participeront au développement de l'industrie pétrolière au Congo

Le ministre des Hydrocarbures Bruno Jean Richard Itoua s'est entretenu mardi 22 novembre dernier à Brazzaville avec le tout nouvel ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire des Etats Unis d'Amérique en République du Congo, Eugène S. Young. Leur entrevue s'est focalisée sur les questions pétrolières. Au cours de leur entretien, le diplomate américain qui était à sa première visite chez Bruno Jean Richard Itoua, a fait savoir à son interlocuteur que les «entreprises américaines sont engagées à explorer et développer les opportunités qu'offre l'industrie pétrolière en République du Congo».

«Nous savons bien que le secteur pétrolier occupe la première place dans l'économie du Congo, et les compagnies américaines sont vraiment engagées, et continueront à explorer et à développer leurs activités en République du Congo, dans un partenariat gagnant-gagnant», a-t-il souligné



Eugène S. Young et Bruno Jean Richard Itoua

à la sortie de l'entrevue. S'inspirant de l'actualité du moment, notamment celle liée à la Conférence des Nations Unies sur le changement climatique (COP 27) qui s'est déroulée récemment à Charm el-Cheikh en Egypte, les problèmes du «changement climatique, la protection de l'environnement», entre autres, ont aussi meublé les retrouvailles entre les deux personnalités. Il s'est agi d'étudier davantage les possibilités, pour les compagnies pétrolières

américaines en activité en République du Congo, de réduire considérablement les émissions de gaz à effet de serre dû à la production pétrolière. Répondant aux questions des journalistes, l'ambassadeur des Etats Unis d'Amérique a soutenu que l'utilisation responsable de l'environnement dans le processus de l'exploitation pétrolière est l'une des préoccupations des entreprises pétrolières américaines au Congo.

M.M.

EDUCATION

Du matériel performant pour la chaîne EàDtv

A l'occasion de sa visite au Congo, le chargé pays du Partenariat mondial pour l'éducation (PME), Ludovic Signarbieux, a remis le 17 novembre dernier des équipements informatiques et audiovisuels à la chaîne éducative «Ecole à Domicile» (EàDtv), située dans les locaux du complexe scolaire Gampo-Oilou-lycée de la Révolution, à Ouenzé dans le 5^e arrondissement.



Pendant la remise symbolique des équipements

C'est le ministre de l'Enseignement général, Jean-Luc Mouthou qui les a réceptionnés, en présence de Mmes Fatoumata Barry Marega et Chantal Umutoni, respectivement représentantes de l'UNESCO et de l'UNICEF.

Face à un monde en pleine mutation, traversant des périodes difficiles, et marquées par plusieurs crises concomitantes, les systèmes éducatifs sont appelés à s'adapter constamment aux nouveaux défis dont l'identification des réponses appropriées suscite, aujourd'hui, de nombreuses réflexions tant au niveau national qu'international, notamment en matière de transformation et de résilience du système éducatif, a déclaré le ministre de l'Enseignement préscolaire.

L'avènement de la pandémie à COVID-19 est un exemple illustratif puisqu'il a été, pour le Congo, accompagné de ses partenaires, l'occasion de repenser son modèle éducatif, en s'arrimant au numérique à travers la mise en place d'un dispositif national d'enseignement à distance, avec la création d'une chaîne nationale de télévision scolaire (EàDtv), qui émet à travers l'internet et la télévision numérique terrestre (TNT). D'une valeur totale d'environ 77

millions de FCFA, ces équipements sont composés des serveurs de diffusion télévisuelle de grande capacité; des ordinateurs; des caméras haute définition pour l'enregistrement des cours; des équipements audio-visuels modernes de télévision et studio. Ils vont permettre de renforcer les capacités de digitalisation de EàDtv à travers la création de nouveaux studios audio-visuels d'enregistrement des cours et d'assurer le fonctionnement de la chaîne scolaire.

Pour la représentante de l'UNESCO, cette dotation traduit l'aboutissement d'une coopération fructueuse entre le Congo, l'UNESCO, l'UNICEF, la Banque mondiale et le PME. «Ces équipements permettront à EàDtv d'assurer plus efficacement sa mission et de permettre ainsi à tous les élèves d'avoir accès en continu aux services éducatifs de qualité», a dit Fatoumata Barry Marega, qui a invité les responsables de EàDtv ainsi que tous ses collaborateurs à mettre tout en œuvre pour assurer la pérennisation de cet important dispositif pédagogique au profit de la modernisation et du renforcement de la résilience du

système éducatif, face aux crises et catastrophes naturelles.

La promotion d'une éducation de qualité plus équitable et plus inclusive figure en bonne place dans les engagements pris par l'UNESCO, en vue d'accompagner les Etats membres à atteindre les objectifs du développement durable (ODD), a rappelé Jean-Luc Mouthou, avant de réitérer le vœu de la pérennisation de ce matériel qui participe au processus de renforcement de la résilience du système éducatif.

Pour rappel, la chaîne EàDtv a été lancée le 12 octobre 2020 par la directrice générale de l'UNESCO, Mme Audrey Azoulay, en présence d'Anatole Collinet Makosso, ministre de l'Enseignement primaire d'alors. Avec l'appui technique et financier du PME et d'autres partenaires comme l'UNESCO et l'UNICEF. Cette plateforme offre de contenus éducatifs, disponibles en temps réel et accessibles à tous les apprenants, tous cycles confondus pour la continuité des apprentissages.

Esperancia MBOSSA & Jophé LOUBAKI (Stagiaire)

GASTRONOMIE

Semaine de la cuisine italienne dans le monde

A l'occasion de la 7^e édition de la Semaine de la cuisine italienne dans le monde, l'ambassade d'Italie au Congo et son personnel ont offert un dîner sur son art culinaire samedi 26 novembre, à Brazzaville. Cette semaine est traditionnellement célébrée chaque troisième semaine du mois de novembre. Elle déclenche de nombreuses manifestations simultanées dans le monde, s'imposant ainsi comme l'un des événements les plus importants et appréciés.



La pizza et les pâtes italiennes

Au Congo, elle a été célébrée en différé sous le thème: «Convivialité, durabilité et innovation: les ingrédients de la cuisine italienne pour la santé des personnes et la protection de la planète». C'est l'une des initiatives thématiques du ministère italien des Affaires étrangères les plus réussies. Avec plus de 8 000 activités organisées dans plus de 100 pays, l'événement vise à mettre en valeur le meilleur de la tradition gastronomique et vinicole italienne.

La cuisine italienne se caractérise par la variété des produits qu'elle implique, ainsi que par une grande diversité régionale. Elle repose essentiellement sur le régime méditerranéen fait de produits frais, mais est aussi renommée pour sa production d'huile d'olive, de fromages, de charcuterie, de vins, de fruits et de desserts qui font partie des plus de 5 300 produits traditionnels régionaux euro-

péens. Comme tous les pays du pourtour méditerranéen, la cuisine italienne est héritière de la cuisine romaine antique, mais aussi de la cuisine arabe, qui y a apporté les pâtes, l'aubergine, la confiserie. Les produits originaires d'Amérique (tomate, poivron, piment, pomme de terre) ont révolutionné cette cuisine réputée.

En 2018, la cuisine italienne représentait un chiffre d'affaires de plus de 200 milliards d'euros dans le monde. Selon une étude réalisée par le Taste Atlas, la Grèce se positionne pour la deuxième année consécutive comme la meilleure cuisine au monde, juste derrière l'Italie.

L'Italie est un pays de vins et de fromages variés, ainsi que de nombreuses autres productions agricoles usuelles (truffe blanche du Piémont, parmigiano reggiano, grana padano, jambon de Parme et de San Daniele, riz de Verceil, grappa...). L'huile d'olive est la base de la cuisine italienne qui a son épicerie quelque part entre la Toscane et l'Émilie-Romagne, et se résume à des plats classiques comme la pizza napolitaine, les pâtes accompagnées

de ragout bolonais ou le fameux dessert tiramisu. Mais les nombreuses productions agricoles et transformations agroalimentaire, des terroirs piémontais, de la vallée d'Aoste, de l'originalité de la cuisine vénitienne et frioulane, des cuisines populaires romaine, lombarde, calabraise, sicilienne, sarde, des Pouilles, ainsi que de nombreuses autres régions font son originalité.

On regroupe sous le nom de «cuisine italienne», toutes les cuisines régionales provenant de la péninsule italienne et de ses deux îles, cuisines qui ont été influencées par des cultures diverses: cuisines lombarde (riz, beurre), alpine (polenta, crème, fromages), autrichienne (viande séchée bresaola, speck, strudel, krapfen, bière, cannelle...), slave (cevapcici, gubana, strucchi), ou berbère (couscous en Sicile).

La Semaine de la cuisine italienne dans le monde est une initiative née en 2016 pour promouvoir la gastronomie et les produits agroalimentaires Italiens à l'étranger chaque année.

Jophé LOUBAKI (Stagiaire)



REPUBLIQUE DU CONGO
Unité – Travail - Progrès

Parc National d'Odzala-Kokoua
Unité de Gestion
BP 62, Brazzaville
Tél : 05 615 30 18
www.africanparks.org

AMI N°003/FOKL/2022

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT DES FOURNISSEURS PREFERENTIELS

Novembre 2022

Objet: AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LES FOURNISSEURS POSSEDANT LA QUALITE ET L'EXPERIENCE DANS LES DOMAINES SUIVANTS :

- LA FOURNITURE DES PIECES DETACHEES DE VEHICULES LEGERS, CAMIONS ET POIDS LOURDS
- LA FOURNITURE DES PIECES DETACHEES DES MOTOS
- LA FOURNITURE DES PIECES DETACHEES DES MOTEURS HORS-BORDS
- LA FOURNITURE DES PIECES DETACHEES DES TRONCONNEUSES ET DEBROUSAILLEUSES
- LA FOURNITURE DU MATERIEL DE QUINCAILLERIE ET OUTILLAGE PROFESSIONNEL
- LES FOURNITURES DU MATERIEL DE BUREAU
- LA FOURNITURE DU MATERIEL INFORMATIQUE
- LA FOURNITURE ET LIVRAISON DES MATERIAUX DE CONSTRUCTION
- LE TRANSPORT ET DEDOUANEMENT
- LA FOURNITURE DU MATERIEL ÉLECTRIQUE ET SOLAIRE
- L'INTERIM (MISE A DISPOSITION PROVISOIRE DES SALARIES POUR TRAVAIL TEMPORAIRE)

Date de publication de l'avis à manifestation d'intérêt : 21 novembre 2022

La Fondation Odzala-Kokoua-Lossi (FOKL), gestionnaire du Parc National d'Odzala-Kokoua (PNOK), lance un avis à manifestation d'intérêt pour le recrutement des fournisseurs préférentiels possédant la qualité et l'expérience et qui sont capables de fournir des articles de qualité, à un bon prix et sur des délais de courte durée.

Les candidats désireux de soumissionner dans le cadre de cet AMI devront fournir une liste de chaque article avec prix unitaire.

Et le candidat préférentiel sera contacté pour plus d'informations.

Nous sommes à la recherche des fournisseurs des :

1. PIECES DETACHEES DE VEHICULES LEGERS DE MARQUE TOYOTA ET EICHER

Zones	Pièces
Moteur	* Embrayage, culasse * Turbo, injecteur, démarreur * Filtre à air, bougie, filtre à carburant * Kit de distribution
Echappement	* Pot catalytique * Silencieux
Train roulant	* Rotules, cardans * Amortisseurs * Roulements * Pneus des marques Michelin/ Dunlop/ * Bridgestone/ Goodyear/ Yokohama
Eclairage	* Verre de phare ou de feu * Optique * Ampoule
Climatisation	* Compresseur * Filtre d'habitacle
Chauffage/ventilation	* Radiateur * Pulseur d'air * Sonde * Thermostat

Freinage	* Tambour, plaquettes de frein * Mâchoire, disque * Câble de frein
Direction	* Rotule de direction * Bras de suspension * Barre stabilisatrice
Carrosserie	* Pare-choc avant, pare-choc arrière * Rétroviseurs, bas de caisse, portières * Ailes, Capot, Hayon.
Autre	* Batterie

Quel que soit l'élément du véhicule à changer ou à ajouter, le fournisseur doit être en mesure de trouver différents types de pièces mécaniques :

- Des pièces mécaniques neuves ;
- Des pièces mécaniques d'occasion dans les casses d'auto ;
- Des pièces en échange standard, pour la plupart reconditionnées et vendues à prix discount ;

2. PIECES DETACHEES DE CAMIONS DES MARQUES MAN ET DAF

Zones	Pièces
Moteur	* Embrayage, culasse * Turbo, injecteur, démarreur * Filtre à air, bougie, filtre à carburant * Kit de distribution
Echappement	* Pot catalytique * Silencieux
Train roulant	* Rotules, cardans * Amortisseurs, pneus * Roulements
Eclairage	* Verre de phare ou de feu * Optique * Ampoule
Climatisation	* Compresseur * Filtre d'habitacle
Chauffage/ventilation	* Radiateur * Pulseur d'air * Sonde * Thermostat
Freinage	* Tambour, plaquettes de frein * Mâchoire, disque * Câble de frein
Direction	* Rotule de direction * Bras de suspension * Barre stabilisatrice
Carrosserie	* Pare-choc avant, pare-choc arrière * Rétroviseurs, bas de caisse, portières * Ailes, Capot, Hayon.
Autre	* Batterie

Quel que soit l'élément du véhicule à changer ou à ajouter, le fournisseur doit être en mesure de trouver différents types de pièces mécaniques :

- Des pièces mécaniques neuves ;
- Des pièces mécaniques d'occasion dans les casses d'auto ;
- Des pièces en échange standard, pour la plupart reconditionnées et vendues à prix discount ;

3. PIÈCES DÉTACHÉES DES POIDS LOURDS DES MARQUES CAT, SLDG ET JCB

Zones	Pièces
Freinage poids lourds	Plaquettes de frein Disques de frein Cylindres de frein Filtre dessiccateur Flexibles d'air Lever de frein Garniture de frein Etriers de frein Tambour de frein Main d'accouplement Organe d'air
Carrosserie poids lourds	Pièces de carrosserie Pare-choc Ailes Cabines Pare-brise Pare-soleil Visières Rétroviseurs Marche pied Déflecteur
Moteur et pièces détachées poids lourds	Sellette d'Attelage Pivot d'Attelage Embrayage Radiateur Pochette de joint Culasse Bloc moteur Moteur Injecteurs
Essieu pour remorques	Essieux de remorques Suspension Ressorts de suspension Amortisseurs Coussins d'air Lames de ressort
Signalisation et Electricité PL	Signalisation Electricité Cordons électriques Ampoules
Organes d'airs PL	• Balais essuie-glace • Batteries • Feux • Gyrophares • Organes d'air • Valves de frein • Correcteur de freinage • Dessiccateur d'air • Cylindres de frein • Capteurs ABS • Réservoir d'air

4. PIÈCES DÉTACHÉES DES MOTOS DES MARQUES YAMAHA ET HAOJUE

- Les bougies
- La selle
- La fourche
- Le pot d'échappement
- Les amortisseurs
- La batterie
- La chaîne

5. PIÈCES DÉTACHÉES DES MOTEURS HORS-BORDS DE MARQUE YAMAHA

- Kits d'entretien (bougie, anode, etc.)
- Filtres
- Turbines
- Hélices
- Refroidissement
- Pièces et joints d'embase
- Pièces de trim
- Boîtiers électroniques
- Courroies
- Joints moteur
- Démarreurs
- Carburateurs
- Autres pièces moteur pour entretenir et/ou réparer.

6. PIÈCES DÉTACHÉES DES TRONCONEUSES ET DEBROUSSAILLEUSES

- Bobine d'allumage
- Griffes

- Guide chaîne
- Alimentation - bouchons durite
- Limes - marquage - affutage
- Silentbloks
- Pignon de chaîne, cloche d'embrayage et embrayage
- Pompe à huile - durite - graissage
- Vis tension de chaîne
- Levier de gâchettes
- Autres pièces.

7. LA FOURNITURE DU MATERIEL DE QUINCAILLERIE ET OUTILLAGE PROFESSIONNEL

Quincaillerie bâtiment:

A. Maçonnerie et béton-armé

- Armatures haute adhérence
- Fils d'attaches
- Ciment 32.5R/42.5R
- Planches de coffrage
- Clous
- Briques en agglos de 12cmx20cmx40cm
- Charpente et couverture
- Tôles BAC prépeinte, couleur verte
- Tôles faitière prépeinte, couleur verte
- Accessoires tôles bac
- Etanchéité flash band
- Fers lisse de diamètre 6mm
- Clous de 9cm/10cm et 12cm
- Bastings, chevron et lattes (dimensions standard)

B. Electricité

- Câbles souterrain armé
- Câble TH de diamètre 1.5mm et 2.5mm
- Modules, disjoncteur, parafoudre marque Legrand/Schneider
- Coffret électrique étanche marque Legrand/Schneider/Ingelec
- Barette de terre marque Legrand/Schneider
- Câble de terre
- Piquet de terre
- Ampoule à vis 20W E27 LED couleur Blanche
- Douille à vis
- Interrupteurs marque Legrand/Ingelec
- Boitier rond
- Boite dérivation
- Prise encastrée avec terre marque Legrand/Ingelec
- Tube orange N°11
- Cyntra N°11
- Domino N°25
- Boitier électrique étanche de 116x162x76mm marque Legrand/Ingelec

C. Plomberie

- Lavabo complet avec robinet
- WC complet avec flexible y compris
- Tuyaux d'évacuation avec coudes et T PVC
- Tuyaux d'alimentation en eau avec coude/fileté, T réduction en PPR
- Colonne de douche fixe
- Vanne d'arrêt en PPR
- Téflon
- Siphon de sol
- Tuyaux polystyrène avec coude, réduction, T et vanne d'arrêt
- Accessoires douche/toilette
- Evier de cuisine à un/ deux bacs complet avec robinet

D. Application peinture

- Peinture à eau lessivage couleur blanche, code 3T25677
- Couche d'impression applicable aux murs de façade de couleur blanche, code 3T04173
- Peinture à huile Glycéro - vert-foret, code 150 ; sable, code 111
- Peinture à eau - blanche
- Peinture vernissée pour les véhicules - couleur beige sable, code 4Q4
- Rouleaux à peinture
- Diluant brand Atlas
- Vernis a bois

E. Menuiserie

- Paumelle pour portes avec vis
- Paumelle pour fenêtres avec vis
- Charnières pour fenêtres avec vis
- Crochet moyen pour fenêtres
- Serrure marque Lapeche/J.star
- Tôles BAC prépeinte, couleur verte
- Droguerie (colles, étanchéité, traitement de surface, mastic, peintures, etc.)
- Outillage (consommables, outillage mesure et tracé, etc.)
- Quincaillerie bâtiment (divers quincaillerie bâtiment, équipements portes et fenêtres, grilles, trappes, hublots, etc.)
- Outils électroportatifs (marteau, burin, perceuse, visseuse, meuleuse, rainureuse, scie, ponceuse, rabot, disques, etc.)
- Matériel de chantier (protection, bâche, etc.)
- Outillage généraliste (traçage, implantation, cutter, sciage, tournevis, clés et pinces, tuyau, robinetterie, etc.)
- Outils maçon et façadier (pioche, pelle, râteau, coffrage, auge, seau, tamis, etc)
- Outils charpentier et couvreur (fixations pour charpente, etc.)
- Outils carreleur (molettes, disque diamant, croisillons, etc.)
- Outils menuisier
- Fixation, visserie et pointe
- Electricité
- Plomberie
- Vêtements, chaussures et EPI (, etc.)
- Vêtement haute visibilité
- Autre équipement HSE pour protection pendant les travaux soudure, tronçonnage, travaux de carrosserie, construction : protection de la tête, protection auditive, protection des yeux, protection des mains, protection des pieds etc.
- Etc.

2^E EDITION ELECTION MISS PAUSE CAFE

Alvine Mfoumou Kinanga couronnée

Les jeunes filles étaient à l'honneur à l'occasion de la deuxième édition du concours de beauté Miss Pause Café, organisé par B2B Communication qui a eu lieu samedi 26 novembre 2022, à l'hôtel Radisson Blu à Brazzaville. A cet effet, Alvine Mfoumou Kinanga (21 ans), a été élue Miss Pause Café, avec à la clé un chèque d'1 million de F CFA et de nombreux prix reçus de la part des organisateurs. Elle a eu pour dauphines: Abrèze Milongo et Aloyse Hélène Ebenda. C'était en présence du parrain de cette deuxième édition, Léon-Juste Ibombo, ministre des Postes et télécommunications et de l'Economie numérique, et de nombreux invités.

Initié par la société B2B Communication en 2021, à l'occasion de la commémoration des cinq ans du magazine Pause Café, ce concours de beauté qui a eu pour particularité cette année de mettre un accent particulier sur le numérique, est une compétition qui encourage les jeunes filles, âgées entre 18 et 25 ans de réaliser un rêve de devenir reine de beauté, mais aussi, de les aider à réaliser leurs projets afin de diversifier l'économie et de créer les emplois pour les jeunes filles. Sur scène, les vingt candidates ont déployé leurs artifices de séduction afin d'occuper le trône. Lors de leur premier passage, elles étaient en tenues traditionnelles, puis en tenues de soirée, au second passage, avant le vote.

C'est Alvine Mfoumou Kinanga qui a été couronnée, Miss Pause Café pour cette deuxième édition, pour sa beauté et son intelligence. Agée de 21 ans, mesurant 1,80m, elle est étudiante en chimie, à la Faculté des sciences et techniques de l'Université Marien Ngouabi. Exceptée la chimie, elle est passionnée de couture, et son projet porte sur la création d'un atelier de cou-

ture mixte, qui aura pour but de former les jeunes qui ont besoin d'apprendre un métier. Ses deux dauphines sont: Abrèze Milongo, styliste-modéliste, passionnée de mode, et Aloyse Hélène Ebenda (20 ans), étudiante en gestion commerciale à l'EGEAE.



Léon Juste Ibombo, Alain Andély, la miss, les dauphines et les participantes

Elles ont toutes été gratifiées de divers prix offerts par les organisateurs, avec l'appui de leurs sponsors et partenaires. Mettant un accent particulier sur le numérique, cette deuxième édition a suscité l'admiration du ministre Léon-Juste Ibombo: «Notre feuille de route c'est d'accompagner ce type d'initia-



Le ministre Ibombo faisant porter la couronne à la miss Alvine Mfoumou Kinanga

tive parce que le Chef de l'Etat a appelé les jeunes à venir investir le secteur de l'économie

numérique, de l'innovation, qui promeut un peu l'avenir, tout a été fait de manière digitale, les votes de manière digitale», a-t-il dit.

Pour Alain Andély, directeur général de B2B Communication, Miss Pause Café est un concept riche dans son fond et sa forme, «Il se veut le réalisateur d'un pro-

jet, la transformation d'un rêve, en réalité: Il s'agit de donner la chance à ceux qui ont un rêve, qui veulent réaliser leurs objectifs à travers un mécanisme qui leur permette de se faire révéler, donc c'est comme ça qu'est né le concept Miss Pause Café», a-t-il rappelé.

Jesse Ngoma, l'un des membres du jury a reconnu qu'ils ont eu beaucoup de peine, car le choix est toujours difficile à faire, car a-t-il souligné pour le choix très souvent 40% a toujours été pour le public et 60% pour les membres du jury. Mais nous y sommes arrivés. A noter que l'animation humoristique de la cérémonie a été assurée par les humoristes Zedem et Roblin alias M. le président de la République, avec des numéros qui ont épaté l'assistance, tandis que la chanteuse Nestelia Forest en a assuré l'animation musicale, avec à la clé l'interprétation de la chanson «Wélé» de Zao.

Alain-Patrick MASSAMBA

ART DRAMATIQUE

Une pédagogie du théâtre pour promouvoir la paix, la tolérance et le respect des droits de l'Homme

Pour clôturer sa résidence passée à l'Institut français du Congo (IFC de Brazzaville) du 14 au 24 novembre 2022, le théâtre Négropolicongo des 3 francs, sous les auspices de son directeur artistique Alphonse Mafoua, s'est produit en spectacle jeudi 24 novembre dernier à Brazzaville, autour d'une création portée sur «l'ordre et le sergent». Ce texte est une adaptation réalisée par Alphonse Mafoua de «l'ennemi», une nouvelle contenue dans les «les vainqueurs» (1995), œuvre du Vénézuélien Arturo Piétri Uslar dit Carlos Fuentes.



La fin du spectacle à l'IFC

La restitution publique de cette pièce de théâtre a connu la participation d'au moins 350 élèves et encadreurs des écoles: Saint Exupéry, La Fraternité, Sainte Anne, l'Ecole spéciale de 10 Maisons, etc., dans le cadre des activités périscolaires. Elle vise, entre autres, une «pédagogie du théâtre pour promouvoir la paix, la tolérance et le respect des droits de l'homme», selon le metteur en scène Alphonse Mafoua.

Cette pièce de théâtre décrit une scène qui se passe dans un camp retranché d'un pays du tiers-monde en proie à une guerre civile. Contre toute attente, le sergent Toubas, responsable d'une unité près du front, reçoit du quartier général de l'armée, l'ordre d'exécuter tous les prisonniers ennemis. Au cours de l'opération qui s'effectue, les soldats tombent sur un prisonnier qui n'a pas du tout l'apparence d'un ennemi. Le personnage principal, le sergent Toubas, bon soldat d'obéissance chrétienne, épargne la vie du prisonnier. Mais pour ce dernier, les événements tournent au vinaigre à l'arrivée au camp d'un officier (capitaine de son état), plus téméraire, qui veut coûte que coûte en découdre avec le malheureux prisonnier. Emu de compassion pour ce dernier, le sergent refuse d'ordonner l'exécution de ce rescapé, et intercède même pour lui le bon Dieu afin qu'il soit mis hors du danger.



Les personnages sous le feu de l'action

La pièce rappelle le tableau panoramique de la vie en Afrique et en Amérique centrale, sur lequel s'écrit l'histoire des souffrances des populations prises sous le feu de la guerre. Jusqu'où un soldat peut-il rester conscient pour respecter et défendre les droits de l'homme, devant la terrible avancée dévastatrice de l'ennemi? La pièce décrit la psychologie des soldats pendant la guerre où leur morale et leur conscience sont souvent soumises à rudes épreuves devant l'inconscience des ordres de la hiérarchie militaire.

A l'issue de la restitution, les élèves ont posé quelques questions de compréhension. Ils ont été éduqués sur les différentes leçons à retenir, droits et devoirs à accomplir. Entre autres: ne jamais tirer sur un soldat non armé, qui lève les mains pour se constituer prisonnier vaincu, bien traiter les prisonniers de guerre, mais surtout cultiver l'amour et la tolérance, pour une paix durable entre les peuples. Créé en 1979, le théâtre Négropolicongo des 3 francs a son siège au Centre culturel Sony Labou Tansi. La création, la restitution de cette pièce de théâtre et le séjour à l'IFC de cette organisation théâtrale entrent dans le cadre de sa préparation pour le festival de Mantsina qui débutera le 13 décembre 2022 à Brazzaville.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

générales, fixer le programme et la date du congrès, rechercher les ressources financières, organiser et diriger les travaux, etc.

A.P MASSAMBA

VIE ASSOCIATIVE

L'UNEAC sur le point d'organiser son congrès

Le président du Conseil culturel national, président de l'Union nationale des écrivains et artistes congolais (UNEAC) a organisé une rencontre d'échanges avec les membres de cette organisation, samedi 26 novembre dernier au Palais des congrès de Brazzaville. Etaient conviés à cet entretien, les producteurs culturels, les écrivains, les musiciens, les ensembles traditionnels, les cinéastes, les artistes plasticiens, les chorégraphes, les comédiens, les conteurs, les danseurs de ballet, les hommes de théâtre, les humoristes, etc.

Le but de cette rencontre a été de faire le compte-rendu de la rencontre du collectif des artistes avec Mme la ministre Lydie Pongault, qui leur a permis de la féliciter, mais également d'évoquer la préparation du congrès de l'UNEAC qui doit se tenir incessamment.

Après lecture du compte-rendu de la rencontre avec la ministre par Alphonse Mafoua, le président Henri Djombo a fait le point de la rencontre d'échanges. Le président Henri Djombo a indiqué: «Nous avons réuni les acteurs culturels pour leur rendre-compte de l'audience que Mme la ministre de l'Industrie culturelle, artistique, touristique et des loisirs, nous a accordé récemment, mais également, pour traduire ses instructions et orientations, concernant l'avenir culturel de notre pays. Puis, nous avons vu et examiné aussi un deuxième point, lié aux préparatifs du congrès de l'UNEAC. Un congrès fondateur pour apporter au sein de l'union des réformes fondamentales qui li permettent de se propulser et de mieux éclairer le paysage

culturel national», a-t-il déclaré. Nous avons estimé, a-t-il poursuivi qu'«au vu des résultats obtenus lors de cette rencontre, ne page s'est tournée, et que maintenant, nous pouvons espérer que nous allons œuvrer pour l'épanouissement de la



De g. à d.: Mukala Kadima Nzuji, Henri Djombo et Alphonse Mafoua...



Les acteurs culturels pendant la rencontre

culture, avec beaucoup de bonne volonté, et en ayant en face de nous des interlocuteurs sensibles. Et parmi les questions que la ministre avait soulevées, il y avait cette appellation du ministère de l'Industrie culturelle,

artistique et des loisirs. Elle avait souhaité que nous y réfléchissions pour traduire dans les faits les actions qui méritent d'être mises en oeuvre, pour traduire son contenu», a-t-il relevé. Le président Djombo a demandé

aux acteurs culturels dans leurs domaines respectifs de réfléchir sur ce concept, en attendant la tenue d'une prochaine rencontre, mais également, l'organisation d'un autre échange avec Mme la ministre Lydie Pongault. Pour la bonne tenue du congrès de l'UNEAC, un comité d'organisation a été mis en place, ainsi que les représentants de chaque secteur culturel. Il a pour président Henri Djombo, et pour vice-président Mukala Kadima Nzuji. L'assistant du président chargé de missions, Alphonse Mafoua, tandis que le rapporteur est Juvénale Obili, le secrétaire chargé de la communication Rosin Loemba, et celui des finances André Mantséka, le secrétaire chargé de l'administration Jessi Loemba. Ce comité aura pour missions d'élaborer le calendrier des assemblées

8. LA FOURNITURE DU MATERIEL DE BUREAU

- Fournitures Administratives
- Bloc note
- Agenda
- Panneau d'affichage avec punaises
- Fournitures pour l'ordinateur et l'imprimante
- Cartouches de recharges couleurs et noir (17A, 19A, 83A, 130A, 126A, 207A, 410A, 126A, C-EXV49, C-EXV59)
- Disque Externe (marque Transcend est préférée, 1TB et 2TB)
- Compresseur d'air pour nettoyer le clavier
- Nettoyant d'écran antistatique sans alcool
- Nettoyant et kit de réparation pour disque
- Pâte thermique
- Fournitures de bureau
- Bic, crayons gris, crayons de couleur, stylo plume (cartouches)
- Pot à crayons
- Tri courrier (Étiquette sur chaque niveau : à traiter, à classer, à poster)
- Marqueurs et surligneurs
- Agrafeuse et perforatrice
- Agrafes
- Trombones
- Ruban adhésif et colle
- Taille crayon
- Gomme
- Ciseaux et étiquettes autocollantes
- Effaceur et Blanco
- Tampon encreur + encre de rechange
- Ciseaux
- Règle
- Poubelle
- Fournitures pour gérer les papiers
- Dossiers d'archives
- Étiquettes adhésives
- Fichier avec feuilles plastiques transparentes incorporées
- Classeur
- Feuilles plastiques transparentes • Intercalaires
- Fournitures de courrier
- Enveloppes longues
- Grandes enveloppes
- Enveloppe cartonnée
- Ruban adhésif d'emballage
- Fournitures papier
- Feuilles blanches pour imprimante
- Post-It

9. LA FOURNITURE DU MATERIEL INFORMATIQUE

- Ecran d'ordinateur
- Unité centrale
- Clavier
- Souris
- Alimentation électrique
- Carte mère
- Processeur
- RAM
- Carte graphique
- Autres cartes
- Ventilateurs
- Imprimante
- Câble RJ45
- Etc.

10. LA FOURNITURE ET LIVRAISON DES MATERIAUX DE CONSTRUCTION

- Sable
- Sable tout-venant
- Gravier
- Briques
- Etc.

11. LE TRANSPORT ET LE DEDOUANEMENT

Ici, il s'agit d'un fournisseur capable de présenter des marchandises au bureau de l'administration de la douane. Il doit également y avoir le dépôt sous forme dématérialisée d'une déclaration en douane établie et être capable d'assurer le transport des marchandises dédouanées.

Le fournisseur doit être en mesure de faciliter le dédouanement des marchandises sans accuser de retard qui engendre par la suite des frais supplémentaires.

Il doit être capable de bien maîtriser les procédures douanières et d'être aussi le conseiller en matière de procédures douanières du client.

12. LA FOURNITURE DU MATERIEL ÉLECTRIQUE ET SOLAIRE

En tant que distributeur de produits consacrés à l'énergie durable, le fournisseur préférentiel doit être capable de fournir des excellentes marques réputées de matériel tel que :

- Panneaux solaires
- Onduleurs
- Convertisseurs
- Batteries solaires
- Câbles et connecteurs
- Protection contre les surtensions
- Boîtiers de sécurité PV
- Limiteurs de puissance

- Disjoncteurs
- Interrupteurs
- Appareils d'éclairage solaires
- Bornes de recharge
- Matériel de montage
- Etc.

13. L'INTERIM (MISE A DISPOSITION PROVISOIRE DES SALARIES POUR TRAVAIL TEMPORAIRE)

Le fournisseur préférentiel a pour mission de mettre à la disposition d'une entreprise utilisatrice pour une durée limitée, des salariés pour travail temporaire.

Chaque mission donne lieu à la conclusion :

- d'un contrat de mise à disposition entre l'entreprise de travail temporaire et le client utilisateur, dit «entreprise utilisatrice»,
- d'un contrat de travail, dit «contrat de mission», entre le salarié temporaire et son employeur, l'entreprise de travail temporaire.

Le contrat de mission, quel que soit son motif, ne peut avoir ni pour objet ni pour effet de pourvoir durablement un emploi lié à l'activité normale et permanente de l'entreprise utilisatrice.

La mission prend fin à la date fixée ou, en cas de terme imprécis, lorsque se réalise l'objet pour lequel il a été conclu (retour du salarié remplacé, fin de la saison...).

Quels sont les cas de recours ? Cas particuliers : Des travaux urgents dont l'exécution immédiate est nécessaire.

Des dispositions particulières seront mises en place entre les parties dans le cadre de ce type de contrat.

La Fondation Odzala-Kokoua-Lossi sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et, la soumission doit être effectuée sous la forme d'un devis précis et détaillé.

Le dossier de soumission d'offre devrait contenir les documents suivants :

- * La lettre de soumission d'offre.
- * Une lettre de procuration de signature de soumission au nom de votre entreprise. o Une composante technique. o Une composante financière. o Une composante administrative (justificatifs administratifs requis).

La composante technique de votre offre devra contenir une description de l'approche technique ou méthodologique envisagée suivant le type de fourniture choisi.

Les éléments techniques sous rubriques seront évalués en tenant compte des sous critères suivants :

* Disposer d'une existence légale en République du Congo (joindre les copies certifiées conformes) et d'un quitus fiscal pour l'exercice en cours ;

* Des critères de recevabilité et d'éligibilité (Evaluation préliminaire):

- Registre de Commerce et de Crédit Mobilier (RCCM) ou certificat d'enregistrement pour les entreprises ou Statuts pour les ONG
- Preuve de paiement d'impôt (document de la DGI)
- N° Compte Bancaire de l'entreprise
- Affiliation à la CNSS et Quitus de paiement des cotisations (à jour)
- Le(s) pouvoir(s) de signature ou une copie dûment signée donnant autorité au(x) signataire(s) de la soumission

La passation du marché sera conduite tel que défini dans le code des marchés publics en République du Congo et ouvert à tous les candidats éligibles.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du PNOK (voir la personne en charge du dossier à savoir Mr Jydril Kibangou (jydrilk@africanparks.org).

Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : jydrilk@africanparks.org et en copie christiane@africanparks.org; micheld@africanparks.org ; jeorclan@africanparks.org 188 bis avenue Cardinal Emile Biayenda au plus tard le 21/12/2022 à 12h30. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 6 mois (6) à compter de la date limite de soumission.

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité - Travail - Progrès

Parc National d'Odzala-Kokoua
Unité de Gestion

BP 62, Brazzaville

Tel : 05 615 30 18

www.africanparks.org



Le Directeur du Parc

Jonas ERIKSSON

COUPE DU MONDE DE FOOTBALL

Les huitièmes, avec le Sénégal

Les deux premières journées de la phase de groupes ont été spectaculaires. Elles ont réservé autant de bonnes surprises, qu'affiché des prétentions de quelques «barons» du football mondial. Quant aux sélections africaines, elles ont été souvent à la peine, avant de se relancer, notamment avec la qualification du Sénégal pour les huitièmes de finale, après avoir remporté son dernier duel contre l'Equateur (2-1).

En trente-deux matches, la Coupe du monde a eu l'occasion de vérifier son indice de



Le Sénégal qualifié pour les huitièmes de finale



Choupo et Aouabakar espèrent faire perdurer la joie des Camerounais

popularité. Stades archicomblés malgré l'élimination du pays hôte, médias sur le pied de guerre, informations, rumeurs, communiqués, conférences de presse, presque tous les ingrédients habituels autour de l'épreuve la plus prestigieuse du monde étaient réunis pour ces deux premières journées déroulées dans la ferveur la plus intense.

Sur les terrains, deux monstres sacrés du football mondial se retrouvent déjà propulsés en huitièmes de finale : la France et le Brésil, sept titres à eux

deux. Le Portugal, les Pays-Bas, le Sénégal, l'Angleterre et les Etats-Unis s'ajoutent à cette liste.

Depuis mardi 29 novembre, avec Equateur-Sénégal, la compétition est entrée dans la troisième et dernière journée de la phase de groupes. En point de mire, la conquête des derniers tickets des huitièmes de finale. Au petit jeu des pronostics, nombreux s'étaient risqué à donner l'Argentine et le Mexique (groupe C) ; le Danemark pour accompagner la France (groupe D) ; l'Espagne

et l'Allemagne (groupe E) ; le Maroc et la Croatie (groupe F) ; la Suisse escortant le Brésil (groupe G) ; le Ghana dans le groupe H, le Portugal étant le premier qualifié de ce groupe. Mais on n'oubliera pas de sitôt les premiers galops. D'entrée, l'Arabie Saoudite a donné le ton en défaisant l'Argentine de Messi, une des favoris potentiels de la compétition. C'était le premier coup de tonnerre du tournoi. Il y a eu, ensuite, les sept coups frappés par l'Espagne contre Costa Rica (7-0), le lancement réussi par la France (4-1 face à l'Australie), l'option prise par l'Angleterre face à l'Iran, l'opération musclée engagée par le Brésil contre la Serbie (2-0). Et de révélations en surprises, le Maroc a marqué l'épreuve de son empreinte en surclassant la Belgique (2-0) ; le Japon victorieux de l'Allemagne est tombé, contre toute attente, face au Costa Rica ; l'Iran, bien que sans grandes ambitions, repartirait chez elle non sans avoir vaincu le Pays des Galles. Pour revenir aux Africains, le Sénégal, battu d'entrée par les Pays-Bas, avait redonné espoir

à ses nombreux fans. Et son choc contre l'Equateur a valu le coup d'être vu, car son avenir y dépendait. Tout comme les confrontations Ghana-Uruguay et Brésil-Cameroun de ce vendredi 2 décembre.

En conclusion, il convient de retenir que ce premier tour, spectaculaire à souhait, n'a fait qu'attiser les feux de l'impatience. Que d'émotions déjà dans ce Mondial 2022, d'autres encore à vivre !

Jean ZENGABI

Rappel des premiers résultats

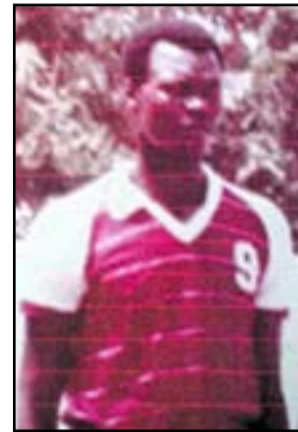
Groupe A : Qatar-Equateur (0-2), Sénégal-Pays-Bas (0-2), Qatar-Sénégal (1-3), Pays-Bas-Equateur (1-1).
Groupe B : Angleterre-Iran (6-2), Etats-Unis-Pays des Galles (1-1), Pays des Galles-Iran (0-2), Angleterre-Etats-Unis (1-1).
Groupe C : Argentine-Arabie Saoudite (1-2), Mexique-Pologne (0-0), Pologne-Arabie Saoudite (2-0), Argentine-Mexique (2-0).
Groupe D : Danemark-Tunisie (0-0), France-Australie (4-1), Tunisie-Australie (0-1), France-Danemark (2-1).
Groupe E : Allemagne-Japon (1-2), Espagne-Costa Rica (7-0), Japon-Costa Rica (0-1), Espagne-Allemagne (1-1).
Groupe F : Maroc-Croatie (0-0), Belgique-Canada (2-0), Belgique-Maroc (2-3), Croatie-Canada (...).
Groupe G : Suisse-Cameroun (1-0), Brésil-Serbie (2-0), Cameroun-Serbie (3-3), Brésil-Suisse (1-0).
Groupe H : Uruguay-Corée du Sud (0-0), Portugal-Ghana (3-2) ; Corée du Sud-Ghana (2-3), Portugal-Uruguay (2-0).

DISPARITIONS

Godfrain Bankoussou et Jacques de Paul Makino

Le handball congolais est en deuil. Deux anciens internationaux sont décédés le mois dernier.

Le premier était encore en activité, hélas! Godfrain Bankoussou, professionnel évoluant au Maroc venu en vacances au pays, a succombé le 2 novembre 2022 à une maladie au CHU de Brazzaville. Il était sociétaire du Widad Smara du Maroc et de l'équipe nationale du Congo.



Jacques de Paul Makino "Wello"



Godfrain Bankoussou

Avant de choisir le chemin du Maroc, Godfrain Bankoussou avait évolué successivement à l'Inter Club de Brazzaville et à l'Etoile du Congo. Il a été inhumé samedi 26 novembre au cimetière "Ma Campagne".

Jacques de Paul Makino "Wello" est, quant à lui, décédé le 26 novembre à Brazzaville, à 65 ans.

Dans les années 1980, Makino le "canonnier" fut la perle rare du handball masculin congolais. Il était membre et le métronome de l'équipe d'Inter Club qui a participé et remporté la Coupe d'Afrique des clubs champions de 1984 à Dakar (au Sénégal). C'est l'unique sacre continental du handball masculin congolais. Auparavant, en 1983 au Caire (en Egypte), il avait contribué à la conquête de l'unique médaille d'argent de l'équipe nationale masculine du Congo à la Coupe d'Afrique des nations. Il est également médaillé d'argent des Jeux africains de 1987 à Nairobi, au Kenya.

La carrière de Makino part de Dolisie à la fin des années 1970 où il a porté successivement les maillots de Kisindza, Léopards, AS PTT et Inter Club. Engagé dans l'Armée, il dut se rendre à Pointe-Noire, toujours dans l'équipe militaire. C'est en 1981 que Brazzaville l'accueille pour y vivre toutes les campagnes africaines d'Inter Club, multiple champion de Brazzaville et du Congo. Jusqu'à la fin de sa carrière en 1996. Il deviendra directeur technique et conduit l'équipe féminine d'Inter Club à la victoire en Coupe d'Afrique des vainqueurs de coupe en 2007 à Tunis.

La Semaine Africaine présente ses condoléances aux familles des disparus, à leur club et à la FECOHAND.

G.-S.M.

HANDBALL

Après Dakar, quel avenir ?

L'équipe nationale féminine du Congo était l'orgueil d'un pays tout entier. Si elle constitue toujours un remarquable vecteur pour la promotion du «hand» au Congo, sa médaille de bronze gagnée à la 25e Coupe d'Afrique des nations de Dakar en novembre dernier masque cependant, primo : les énormes difficultés rencontrées par la Fédération pour sa préparation et l'organisation des compétitions locales ; secundo : l'inquiétante situation des clubs. Lorsque cette sélection nationale débarquait à Dakar, certains ne lui accordaient aucun crédit. Ces derniers justifiaient leur pessimisme par la préparation très légère de l'équipe, malgré un dernier stage organisé en Turquie. En effet, le programme initial de l'entraîneur franco-marocain Youssef Tatby n'a pas été exécuté à la lettre. Il y a eu de nombreux ratés, et la fédération s'en est plaint bien que façon voilée.

D'énormes difficultés

Sa médaille de bronze vient tout simplement couronner la volonté et la détermination



Réception des Diables-Rouges dames à la Primature

individuelles d'une génération qui, depuis 2018, est décidée à laisser des traces. Son mérite est d'autant plus grand que l'organisation du handball au Congo ne repose sur rien de rationnel. En dépit de sa situation sur le plan continental, il n'arrive pas à amener les autorités nationales à lui conférer la même attention que le football. Ainsi, les médaillées de bronze seront probablement confrontées au problème crucial de financement pour leur préparation en vue

du prochain Mondial prévu en 2023 et auquel le Congo doit représenter l'Afrique en compagnie de l'Angola, du Cameroun et du Sénégal.

Il faut espérer que leur médaille de bronze incitera cette fois-ci les autorités à se pencher de plus près vers le handball. Revenant des Diables-Rouges à leur retour du Sénégal, le Premier ministre Anatole Colinet Makosso n'a pas manqué de les exhorter à travailler davantage afin de continuer à faire honneur au sport con-

golais. Il leur a signifié que le Gouvernement est prêt à mettre à leur disposition tout ce dont elles ont besoin pour se maintenir sur le podium continental et qu'elles représentent dignement l'Afrique au prochain Championnat du monde.

Il est indispensable aussi que le Gouvernement finance aussi l'organisation des compétitions locales. La Fédération a du mal à trouver l'argent nécessaire pour cela.

On peut par ailleurs estimer que la Fédération, de son côté, aurait intérêt à réexaminer l'ordre de ses priorités. Jusqu'ici, elle a concentré l'essentiel de son attention et une bonne partie de ses maigres moyens sur la sélection nationale. Il va falloir qu'elle se penche aussi sur la situation des clubs en les contraignant à jouer à fond la carte de la formation. En effet, obsédés par la recherche du résultat immédiat, certains grands clubs sacrifient la formation et préfèrent débaucher des joueurs talentueux évoluant dans des équipes moins prestigieuses. Conséquence : celles-ci périssent. A ce rythme, les lendemains risquent de déchanter...

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

JEAN-MICHEL MBONO REpond A VOS QUESTIONS

Cet espace est réservé aux questions que les férus du football se posent sur divers sujets. Jean-Michel Mbono "Sorcier", véritable légende vivante du ballon rond congolais et africain, les a répertoriés et y répond volontiers. ***Beaucoup de joueurs africains s'en vont en masse à l'étranger. Quelle est votre réaction à ce sujet?**

****J.-M. Mbono "Sorcier" :** Des milliers de joueurs africains de bonne facture s'expriment hors de leur continent. Ceci est du fait de l'appât du gain. Les salaires proposés à l'extérieur dans les pays à football professionnel sont en flagrante disproportion avec les brouilles incontrôlées qu'ils toucheraient localement. Le problème réel n'est pas de supprimer cet exode sportif, mais d'en contrôler les aboutissements et d'en définir le contrepoint. Cet exode



est une des réalités qui contribuent fortement à la dilution de la qualité du football local. Conséquences : les talents sont anarchiquement exportés, les équipes à "derby" meurent, le public fuit les stades, les rentrées financières de spectacles sont fortement affaiblies et les projets de développement enterrés. (A suivre)

Championnat national d'élite Ligue 1

On en avait la certitude : la Coupe du monde allait incliner le championnat national d'élite Ligue 1. Cependant, les inconditionnels ne désarment pas. Ils prennent le chemin du stade, car ils refusent de voir crever comme ça leur football. Et ils sont là!

Le week-end dernier, ce championnat en était à sa sixième journée. Les résultats ci-après ont été enregistrés : AS BNG-FC Nathaly's (1-0), Etoile du Congo-AS Cheminots (2-0), AS JUK-JST (2-0), FC Kondzo-Diables-Noirs (0-0), AS Otohô-Patronage Sainte-Anne (2-1), V.Club-Mokanda-CARA (2-2), AC Léopards-Inter Club (1-2).



**CENTRE DE FORMATION
ET D'INFORMATION SUECO
ECOLE CONVENTIONNEE
ANNONCE SUECO**

Vous propose des formations:

***A LA CARTE EN:**

- Gestion des stocks
- Gestion administrative
- Informatique
- Anglais

***BTS ET LICENCE PRO EN:**

- Comptabilité et Gestion des Organisations
- Management des Ressources Humaines
- Marketing et Actions Commerciales
- Assistance de Direction

***CAP EN:**

- Hôtellerie
- Cuisine

***BP EN:**

- Maintenance Informatique et Réseau
- Analyse financière
- Gestion d'Entreprise
- Comptabilité
- Transit
- Réseaux et Télécommunications
- Génie Logistique et Transport
- Banque et Finances
- Pâtisserie
- Secrétariat Bureautique

Pour toute information complémentaire, nos portes sont toujours ouvertes de lundi à vendredi, de 8h à 21h et samedi de 8h à 15h.

SUECO est situé derrière la Direction Départementale de E2C Pointe-Noire.

Contacts: suecoec@yahoo.fr

Tél.: (242) 06 679 12 91/06 654 51 93

«SUECO, Former pour libérer l'Homme»



**Relance Avis d'appel d'offres
23_RFGS_232224**

Objet	Sélection d'une société ou cabinet chargé du Recrutement et la mise à disposition de personnel pour CRS
Date de l'appel d'offres	8 novembre 2022
Nouvelle Date de clôture pour la réception des manifestations d'intérêt	07 décembre 2022 à 12 heures
Numéro de référence	23_RFGS_232224

Catholic Relief Services – United States Conference of Catholic Bishops («CRS»), est une organisation à but non lucratif enregistrée en vertu des lois du District de Columbia, États-Unis d'Amérique, ayant son siège au 228 West Lexington St, Baltimore, Maryland 21201, présent en République du Congo, et avec son bureau situé sur l'avenue du Tribunal, près de l'Ecole Remo Quartier Air Afrique Brazzaville», invite les cabinets/agences et sociétés de la place intéressées par le présent avis, à lui soumettre des propositions d'offres en vue de nouer un partenariat pour le recrutement et la mise à disposition de personnel pour CRS durant l'exercice 2023 qui commence le 1^{er} Octobre 2022 et échoit le 30 septembre 2023.

Les offres doivent contenir :

- 1- Les Documents administratifs
- 2- Une Offre Technique
- 3- Une offre Financière

L'offre technique devra contenir les éléments ci-dessous :

- La liste des expériences dans le recrutement et la mise à disposition du personnel, appuyée par des preuves (contrats, certificats de bonne exécution, etc.). Les candidats devront disposer d'au moins 5 ans d'expérience professionnelle pertinente dans l'exécution des prestations similaires.

- La liste du personnel proposé par le soumissionnaire avec leurs CVs respectifs ;
- Le processus de publication des avis de recrutement (site d'emploi, ACPE, affichage, réseaux sociaux),
- La description du processus transparent et rigoureux d'analyse des candidatures reçus et jusqu'à la sélection et soumission à CRS pour validation,
- La proposition de couverture d'assurance maladie offerte au personnel recruté,
- Description des démarches pour l'obtention de cartes de CNSS pour le personnel,
- Une preuve de sante financière, notamment un relevé de compte bancaire qui permettra de remettre un chèque de garantie à CRS en cas de mise à disposition de personnel.

Les détails sur la composition des offres sont fournis dans le dossier d'appel d'offre.

Les candidats intéressés peuvent retirer le dossier d'appel d'offre au bureau de CRS sis Près de l'Ecole Remo, Avenue du Tribunal, Quartier Air Afrique, Centre-ville, Brazzaville. Ils peuvent également en faire la demande par email sur bidcg@crs.org. Les offres peuvent être soumises manuellement au bureau de CRS ou par voie électronique à l'adresse ci-dessus indiquée au plus tard le 07 décembre 2022 .

YANGO CONTRIBUE À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE AVEC LE LANCEMENT D'UNE NOUVELLE TECHNOLOGIE.

Yango, un service international de VTC, lance aujourd'hui en République du Congo, une nouvelle technologie de sécurité dans son application, avec une possibilité de surveillance de la conduite du Chauffeur grâce au nouvel algorithme intégré à l'application.

Yango regroupe les commentaires des utilisateurs sur les trajets en temps réel de façon progressive. Les utilisateurs doivent informer régulièrement sur la conduite dangereuse d'un chauffeur, car cela est considéré comme une violation des règles et principes de Yango et à cet effet, le conducteur reçoit une notification d'avertissement dans son application de conducteur à ce sujet. Si la conduite de ce dernier ne change pas après plusieurs notifications, l'algorithme réduit l'accès du conducteur à l'application Yango.

Ainsi, la nouvelle technologie utilisée par Yango, aide à avertir les services d'assistance des manœuvres dangereuses des chauffeurs qui travaillent en collaboration avec eux.

« Nous investissons constamment dans nos propres technologies de sécurité pour contribuer à la sécurité des villes. Aujourd'hui, nous sommes heureux de déployer cette fonctionnalité en République du Congo. Nous nous engageons à apporter davantage de sécurité à travers nos technologies. Ses nouvelles technologies ont déjà prouvé leur efficacité dans d'autres pays ».

L'application Yango dispose déjà d'un certain nombre de fonctions qui augmentent le niveau de sécurité de tous les passagers. Par exemple, l'onglet sécurité de l'application permet aux utilisateurs de partager leur itinéraire avec des contacts de confiance afin qu'ils suivent l'itinéraire, signaler les effets personnels laissés dans un véhicule, contacter le service client si le conducteur a enfreint les règles de circulation, etc... De plus, avec chaque commande, les utilisateurs peuvent voir le numéro

de plaque d'immatriculation et le nom d'un conducteur partenaire qui a validé la prise en charge.

À propos de Yango

Yango est un service international en ligne pour commander des taxis. Il opère déjà dans plus de 20 pays d'Europe, d'Asie centrale, d'Afrique et du Moyen-Orient. Contrairement à d'autres services de covoiturage, l'application Yango utilise sa propre cartographie, son routage et sa navigation, ainsi qu'une distribution intelligente des commandes.

